

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

M. LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA PRÉSIDE L'OUVERTURE D'UN SÉMINAIRE AU CERCLE NATIONAL DE L'ARMÉE, DE BÉNI MESSOUS

Monsieur le Général d'Armée Saïd CHANEGRIHA, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP a présidé, ce dimanche 26 avril 2026, au Cercle National de l'Armée, à Béni Messous, l'ouverture des travaux d'un séminaire national intitulé : « La chaîne de soutien logistique opérationnel: état des lieux, contraintes, défis et perspectives ».



P.2

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 9 Dhou El-Qi'da 1447 - 27 Avril 2026 - N° 1293 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix : 25 DA

MOBILISATION DE LA JEUNESSE POUR RENFORCER LA PARTICIPATION ÉLECTORALE POUR UN RÔLE CENTRAL DES JEUNES



Le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a présidé hier dimanche à Constantine la cérémonie de clôture de la troisième édition de l'initiative « Haya Chabab », destinée à inciter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales, à l'issue de la période exceptionnelle de leur révision.

P.2

L'ALGÉRIE ET L'AZERBAÏDJAN RENFORCENT LEUR COOPÉRATION

DES PERSPECTIVES ÉLARGIES DE PARTENARIAT DANS LES HYDROCARBURES ET LES ÉCHANGES TECHNOLOGIQUES

Le ministre d'État chargé des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a accueilli dimanche à Alger une délégation parlementaire de la République d'Azerbaïdjan, dirigée par Shahin Ismayilov, président du groupe d'amitié parlementaire Azerbaïdjan-Algérie et de la commission de la jeunesse de l'Assemblée nationale.

P.4

RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES

L'OPÉRATION CLÔTURÉE HIER DIMANCHE



P.3

La clôture de l'actualisation exceptionnelle des listes électorales, engagée en vue des élections législatives du 2 juillet prochain, a eu lieu hier. Amorcée le 12 avril, cette démarche fait suite à la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a signé le décret convoquant le corps électoral pour le 2 juillet 2026, afin de procéder à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). Selon une déclaration antérieure du président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khelfane, le déroulement de cette révision exceptionnelle s'est effectué dans de bonnes conditions.

POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES UN PLAN D'ACTION ENTRE LES SECTEURS DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a coprésidé, dimanche à Alger, avec la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, une réunion de travail consacrée à l'élaboration d'un plan d'action commun visant à assurer le suivi et l'accompagnement des mégaprojets structurants, notamment à travers le renforcement de la formation de ressources humaines qualifiées dans les spécialités requises par le secteur, indique un communiqué du ministère.

P.4

MOBILISATION DE LA JEUNESSE POUR RENFORCER LA PARTICIPATION ÉLECTORALE

POUR UN RÔLE CENTRAL DES JEUNES

Le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a présidé hier dimanche à Constantine la cérémonie de clôture de la troisième édition de l'initiative « Haya Chabab », destinée à inciter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales, à l'issue de la période exceptionnelle de leur révision.

Par Halim Dardar

S'exprimant au complexe culturel « Ahmed Bey », en présence du président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections, Karim Khelfane, et du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, le ministre a affirmé que la participation des jeunes au processus électoral dépasse le simple cadre d'un droit pour constituer un véritable apport à la définition des orientations futures du pays.

Il a également mis en avant l'importance d'une implication accrue de cette catégorie dans les rendez-vous nationaux et les mécanismes de décision, rappelant que l'État, sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a déployé des efforts constants pour consolider la confiance des jeunes et renforcer leur place dans la société.

Selon lui, ces actions se sont traduites par des réformes législatives, notamment à travers la révision de la loi électorale, introduisant des dispositions inédites en faveur de cette frange de la population.

Il a précisé que les dispositifs d'accompagnement, tant matériels que politiques, incluant le financement des campagnes des jeunes candidats



ainsi que l'élargissement de leur représentation grâce à la liste ouverte et à la parité, ont permis à ces derniers de s'imposer progressivement sur la scène politique.

Dans cette dynamique, le ministre a estimé que cette orientation politique a favorisé l'émergence d'une nouvelle génération d'acteurs publics, rappelant que les dernières échéances électorales ont vu des as-

semblées élues afficher une proportion notable de jeunes, dépassant globalement les 40 % tant au niveau national que local, ce qu'il a qualifié de mutation qualitative dans la composition des institutions constitutionnelles.

Il a conclu en soulignant que les jeunes disposent aujourd'hui d'une occasion de consolider ces acquis en s'inscrivant sur les listes électorales

et en renforçant leur rôle en tant que force de proposition et de changement, dans la continuité de la construction de l'Algérie nouvelle.

Pour sa part, le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections a mis en avant l'importance du rôle des jeunes dans la réussite du processus électoral, exprimant sa gratitude envers les membres du Conseil supérieur de la jeunesse ainsi que les bénévoles pour leurs efforts remarquables dans les campagnes de sensibilisation à l'importance du vote.

Il a ajouté que l'Autorité œuvre à soutenir toutes les initiatives visant à encourager la participation électorale, en particulier celle des jeunes, considérés comme un pilier fondamental de toute démarche démocratique aboutie, saluant l'impact positif généré par l'initiative du Conseil supérieur de la jeunesse.

En marge de cette visite, le ministre a inauguré le complexe sportif de l'unité de voisinage n° 7 dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, baptisé du nom du chahid Ali Nemouchi, ainsi que le complexe sportif de proximité du quartier Salah Bey, dans la commune de Constantine, désormais dédié au défunt moudjahid Khedirèche Tahar.

H.D

HADJ 2026

LES DISPOSITIONS ORGANISATIONNELLES ET LOGISTIQUES SE POURSUIVENT À TRAVERS LES WILAYAS

Les dispositions organisationnelles et logistiques se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays, dans le cadre des préparatifs en cours pour la prochaine saison du Hadj, en vue d'assurer une organisation rigoureuse du transport des pèlerins et de garantir les meilleures conditions pour leur accueil et leur accompagnement, indique, dimanche, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

"Dans le cadre des préparatifs en cours de la saison du Hadj 1447H/2026, et en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à assurer une organisation rigoureuse du transport des pèlerins et à garantir les meilleures conditions pour leur accueil et leur accompagnement, les efforts de terrain se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays afin de finaliser les dispositions organisationnelles et logistiques relatives à cette opération", précise le communiqué.

Dans ce contexte, les walis de la République effectuent des sorties sur le terrain à travers les différentes wilayas afin de "s'enquérir de l'état de préparation des structures et installations concernées, notamment les aéroports, en vue d'assurer la fluidité du transport des pèlerins vers les Lieux Saints dans les meilleures conditions".

Ces préparatifs ont notamment porté sur "l'aménagement d'espaces d'accueil dédiés aux pèlerins, dotés de tous les moyens de confort, tout en veillant à leur disponibilité totale avant le lancement des vols", garantissant ainsi "une prise en charge adéquate et la fluidité des différentes étapes d'accueil et d'orientation", ajoute la même source.

L'accent a également été mis sur "la nécessité d'unifier les efforts et d'assurer une coordination rigoureuse entre les différents intervenants, notamment en ce qui concerne l'organisation des vols, le respect des délais et l'amélioration des conditions de transit au niveau des aéroports, conformément

aux instructions du ministre relatives à l'amélioration du service public de transport".

Par ailleurs, les structures dédiées à l'accueil des pèlerins font l'objet de travaux d'aménagement et d'amélioration, des instructions ayant été données pour "accélérer le rythme de réalisation, tout en respectant les normes de qualité, afin d'offrir des conditions d'accueil appropriées et dignes des hôtes du Miséricordieux".

L'organisation de rencontres de formation et de sensibilisation au profit des pèlerins se poursuit en parallèle, comprenant des explications détaillées sur les différentes étapes de l'accomplissement des rites, ainsi que des orientations religieuses, sanitaires et organisationnelles, notamment en ce qui concerne les procédures de voyage, d'hébergement et de déplacement, afin d'aider les pèlerins à bien se préparer et à accomplir leurs rites dans les meilleures conditions, conclut le communiqué.

RA

COMMERCE INTÉRIEUR

PROJET DE SYSTÈME D'INFORMATION UNIFIÉ POUR RENFORCER L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ NATIONAL ET RÉGULER LES PRIX

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a coprésidé, dimanche à Alger, avec le ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, une réunion de coordination, consacrée à l'étude d'un projet de système d'information destiné au suivi de l'approvisionnement du marché national et à la garantie du bon fonctionnement du service public, en application des instructions du Premier ministre, Sifi Ghrieb, a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion s'est déroulée en présence des cadres de plusieurs secteurs concernés, ainsi que des représentants du ministère de la Défense nationale, du Commandement de la Gendarmerie nationale, de l'Agence de la sécurité des systèmes d'information, de la Direction générale de

la Sûreté nationale et de l'Office national des statistiques.

Lors de cette rencontre, un exposé sur deux plateformes numériques adoptées par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a été présenté. La première concerne le réseau de distribution, les espaces commerciaux et la surveillance des prix, tandis que la seconde porte sur les espaces de stockage, y compris les chambres froides et les entrepôts. Les deux plateformes seront intégrées dans le futur système d'information dédié au suivi de l'approvisionnement du marché national, ajoute la même source.

Dans ce contexte, Mme Abdellatif a précisé que la plateforme numérique dédiée au réseau de distribution et à la surveillance des prix permet

un suivi précis et en temps réel de la situation de l'approvisionnement, tandis que la plateforme relative aux espaces de stockage offre une cartographie numérique localisant ces espaces, facilitant ainsi le suivi des stocks et contribuant à la prise de décision.

De son côté, Mme Benmouloud a souligné que la mise en place d'un système d'information unifié pour le suivi de l'approvisionnement du marché permettra d'unir les efforts des différents secteurs, grâce à la mise à disposition de données précises et fiables, renforçant ainsi l'efficacité des interventions publiques, en conformité avec les dispositions du décret présidentiel n 25-320 portant mise en place d'un dispositif national de gouvernance des données.

RE

RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES L'OPÉRATION CLÔTURÉE HIER DIMANCHE

La clôture de l'actualisation exceptionnelle des listes électorales, engagée en vue des élections législatives du 2 juillet prochain, a eu lieu hier.

Par Youcef Hamidi

Amorcée le 12 avril, cette démarche fait suite à la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a signé le décret convoquant le corps électoral pour le 2 juillet 2026, afin de procéder à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Selon une déclaration antérieure du président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khelfane, le déroulement de cette révision exceptionnelle s'est effectué dans de bonnes conditions.

Il a également indiqué que l'ANIE a renforcé, durant cette phase, l'usage des outils numériques dans le but de moderniser l'organisation électorale, d'accroître la transparence et de simplifier les démarches administratives au profit des citoyens.

Dans ce cadre, plusieurs plateformes numériques ont été mises en place pour encadrer et suivre les prochaines législatives, notamment un portail de services électroniques permettant d'accéder à diverses prestations, telles que l'inscription, la radiation, la mise à jour des informations personnelles



ou encore le changement de résidence, a précisé M. Khelfane.

Soucieuse d'optimiser l'exploitation des données numériques afin d'assurer l'intégrité du processus, l'ANIE a instauré un centre de données centralisé garantissant un suivi en temps réel de toutes les étapes de l'opération électorale, à commencer par cette révision exceptionnelle conduite dans 1.541 communes ainsi qu'au sein des représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger, sous la supervision de commissions dirigées par des magistrats.

Par ailleurs, l'Autorité a veillé à

répondre en continu aux préoccupations des partis politiques et des différents intervenants, en mettant en place un canal électronique dédié, permettant d'apporter des réponses rapides à toutes les interrogations relatives au processus électoral, a ajouté M. Khelfane.

Dans un précédent communiqué, l'ANIE avait rappelé que cette opération concernait les citoyens non inscrits, ceux atteignant l'âge de 18 ans le jour du scrutin, ainsi que les électeurs ayant changé de domicile.

En parallèle de cette phase, les formations politiques et les candi-

dates indépendants ont entamé le retrait des formulaires de collecte de signatures auprès du siège de l'ANIE, de ses démembrements au niveau des wilayas ou encore des représentations diplomatiques et consulaires.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard quarante-cinq jours avant la tenue du scrutin.

À ce stade, l'Autorité procède à un examen juridique des dossiers afin de vérifier leur conformité aux conditions requises, y compris les nouvelles dispositions introduites par la loi organique relative au régime électoral, avant de rendre des décisions motivées d'acceptation ou de rejet, tout en laissant aux candidats déboutés la possibilité d'introduire un recours.

Il est à noter qu'à la suite des amendements apportés à la Constitution et à la législation électorale, l'ANIE est désormais chargée d'assurer la supervision, le contrôle, la préparation, l'organisation et la gestion de l'ensemble du processus électoral des législatives du 2 juillet, tandis que les aspects logistiques relèvent de l'administration, tenue de mettre à sa disposition tous les moyens matériels nécessaires.

Y.H

VIE PARLEMENTAIRE

LA COOPÉRATION ENTRE L'ALGÉRIE ET L'AZERBAÏDJAN AU CENTRE D'UNE RENCONTRE AU CONSEIL DE LA NATION

Le vice-président du Conseil de la nation, chargé des relations extérieures, M. Rabah Baghali a reçu, dimanche à Alger, le président du groupe parlementaire d'amitié Azerbaïdjan-Algérie, président de la commission de la jeunesse à l'Assemblée nationale de la République d'Azerbaïdjan, M. Chahin Ismayilov ainsi que la délégation l'accompagnant, indique un communiqué du Conseil.

"Chargé par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, M. Rabah Baghali a reçu M. Chahin Ismayilov au siège du Conseil, la rencontre ayant constitué l'opportunité d'évaluer le parcours des relations algéro-azerbaïdjanaises et d'examiner les perspectives de leur développement, à la lumière de

l'harmonie politique et de la compréhension mutuelle qui les caractérisent concernant les questions d'intérêt commun".

La rencontre a également permis de souligner la nécessité de "traduire la volonté commune des deux pays visant à hisser la coopération bilatérale à des niveaux plus larges et plus dynamiques, au mieux des intérêts des deux peuples et du renforcement du partenariat entre les deux pays", lit-on dans le communiqué.

Dans ce cadre, M. Baghali a indiqué que "les liens unissant l'Algérie et l'Azerbaïdjan sont solides et connaissent un développement remarquable", mettant en avant "l'importance de cette visite qui s'inscrit dans le cadre du renforcement constant des mécanismes

diplomatiques entre les deux parties".

Il a souligné que "ce processus doit être soutenu par une coopération parlementaire efficace, fondée sur l'intensification des mécanismes de concertation et de coordination entre les deux institutions législatives, à travers l'échange de visites, d'expertises et d'expériences dans le domaine législatif et l'activation des outils de la diplomatie parlementaire, notamment les groupes d'amitié".

De son côté, M. Ismayilov s'est réjoui de sa visite en Algérie qui occupe une place particulière à l'échelle régionale et internationale, réaffirmant la volonté de son pays de renforcer les relations d'amitié et de coopération avec l'Algérie, à même de refléter la

profondeur des liens unissant les peuples algérien et azerbaïdjanais, ainsi que la volonté commune de les hisser vers des perspectives prometteuses.

Il a également exprimé son souhait de rencontrer "nombre de responsables en vue de mener des consultations et de proposer plusieurs partenariats entre les deux pays".

Au terme de la rencontre, les deux parties ont réitéré leur détermination à poursuivre le travail commun afin de promouvoir les relations algéro-azerbaïdjanaises à des niveaux élevés, de manière à refléter l'esprit d'amitié et la confiance mutuelle entre les deux pays, conclut le communiqué.

RA

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

LA HATPLC ORGANISE, MERCREDI ET JEUDI, UN COLLOQUE INTERNATIONAL DANS LA WILAYA D'EL OUED

La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), organisera, mercredi et jeudi, en collaboration avec l'université Hama-Lakhdar de la wilaya d'El Oued, un colloque international sur "l'évaluation des politiques de lutte contre la corruption du point de vue des Objectifs de développement durable (ODD)", indique un communiqué de l'autorité.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de coopération conclue entre la HATPLC et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, compte tenu du "rôle actif des politiques de lutte contre la corruption dans le renforcement de la transparence et de l'intégrité, et de

l'importance des ODD".

Au programme de ce colloque figure l'organisation d'ateliers interactifs animés par des experts internationaux, "l'occasion d'évaluer les résultats enregistrés concernant le degré de mise en œuvre de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption", ajoute le communiqué.

La rencontre constituera également "une plateforme de concertation générale en vue de préparer la deuxième phase de ladite stratégie".

Ce colloque verra la participation de représentants de plusieurs secteurs, d'institutions constitutionnelles et d'instances nationales, conclut le communiqué.

RA



L'ALGÉRIE ET L'AZERBAÏDJAN RENFORCENT LEUR COOPÉRATION

DES PERSPECTIVES ÉLARGIES DE PARTENARIAT DANS LES HYDROCARBURES ET LES ÉCHANGES TECHNOLOGIQUES

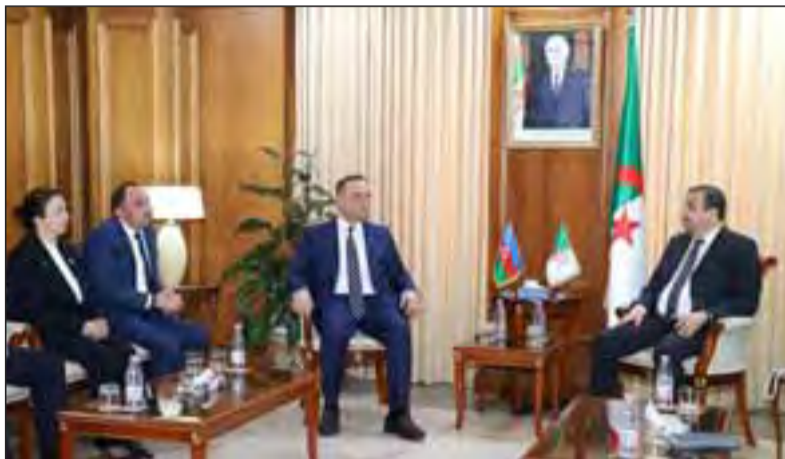
Le ministre d'État chargé des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a accueilli dimanche à Alger une délégation parlementaire de la République d'Azerbaïdjan, dirigée par Shahin Ismayilov, président du groupe d'amitié parlementaire Azerbaïdjan-Algérie et de la commission de la jeunesse de l'Assemblée nationale.

Par Saïd Slimani

Les discussions ont essentiellement porté sur les voies et moyens de consolider la coopération bilatérale dans le domaine des hydrocarbures et d'élargir les perspectives de partenariat entre les deux nations, selon un communiqué du ministère.

Cette rencontre, à laquelle a également pris part le président du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Azerbaïdjan à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelbasset Gharbi, ainsi que des cadres du secteur, a permis aux deux parties de mettre en avant la nature « amicale et privilégiée » de leurs relations. Elles ont insisté sur la nécessité de développer davantage la coopération dans divers segments, notamment les services liés aux puits, l'exploitation des gisements, le transport des hydrocarbures, ainsi que les activités de raffinage et de pétrochimie, sans oublier l'ensemble de la chaîne de l'industrie pétrolière et gazière.

Les échanges ont également mis l'ac-



cent sur l'importance de renforcer le partage d'expertises, d'expériences et de formations, particulièrement dans les métiers du pétrole et du gaz, afin de soutenir le développement des compétences humaines

et d'améliorer les performances à tous les niveaux de la chaîne de valeur.

Dans ce cadre, les opportunités d'investissement et de partenariat entre les entreprises des deux pays ont été

examinées, en particulier entre le groupe Sonatrach et la société nationale azerbaïdjanaise SOCAR, tout en abordant les mécanismes susceptibles de dynamiser la coopération ainsi que les échanges techniques et technologiques.

La réunion a, en outre, permis de rappeler le mémorandum d'entente conclu entre les deux pays en novembre 2022 à Alger, en mettant l'accent sur sa mise en œuvre concrète, dans le but d'ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration et de renforcer le partenariat stratégique dans le secteur des hydrocarbures.

Par ailleurs, les deux parties ont évoqué les évolutions des marchés internationaux du pétrole et du gaz, soulignant l'importance de poursuivre la coordination et la concertation dans le cadre de OPEC+ et du Forum des pays exportateurs de gaz, afin de contribuer à la stabilité des marchés et d'assurer la sécurité des approvisionnements énergétiques.

S.S

SYSTÈME NATIONAL DES MÉDICAMENTS ET DES VACCINS

KOUIDRI EXAMINE AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'OMS L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ATELIER D'AUTO-ÉVALUATION

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, a reçu, dimanche à Alger, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Phanuel Habimana, avec lequel il a évoqué l'état d'avancement des travaux de l'atelier d'auto-évaluation du système national en vigueur dans le domaine des médicaments et des vaccins, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre

des "démarches visant à atteindre le niveau de maturité 3 (ML3)" de l'OMS, Pr Abdelhakim Boudis a été chargé du suivi du déroulement des travaux de cet atelier, lequel regroupe des acteurs de plusieurs secteurs ministériels et organismes nationaux, à l'instar des secteurs de l'industrie pharmaceutique et de la santé, ainsi que l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), l'Institut Pasteur d'Algérie, le Centre national de

pharmacovigilance et de matériovigilance (CNPM), le Commissariat à l'énergie atomique et l'Agence nationale du sang (ANS).

Il a été convenu, à cette occasion, de parachever, en septembre prochain, les travaux du comité et de procéder à l'évaluation finale pour l'obtention de la certification ML3, ajoute la même source.

RE

FISCALITÉ

LES ADRESSES DU PORTAIL "JIBAYATIC" ET DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE D'IDENTIFICATION FISCALE EN LIGNE MISES À JOUR

Les adresses du portail des services numériques "Jibayatic" et de la plateforme numérique d'immatriculation fiscale en ligne ont été mises à jour et seront opérationnelles à partir de ce dimanche, a annoncé la Direction générale des Impôts (DGI) dans un communiqué.

"La Direction générale des Impôts porte à la connaissance de l'ensemble des contribuables que les adresses du portail des services numé-

riques +Jibayatic+ et de la plateforme numérique d'immatriculation fiscale en ligne ont été mises à jour, comme suit : Portail des services numériques +Jibayatic+ : jibayatic.mf.gov.dz, Plateforme numérique d'identification fiscale à distance: nifenligne.mf.gov.dz", a précisé la DGI.

Les nouvelles adresses "seront opérationnelles et obligatoires à compter de ce dimanche 26 avril 2026", ajoute la Direction, soulignant que

"tous les concernés sont tenus de les utiliser exclusivement étant donné qu'elles relèvent du domaine officiel du ministère des Finances".

Cette mise à jour vise à "améliorer la qualité des services numériques proposés et à renforcer les conditions d'accès, pour une sécurité et une fiabilité renforcées", lit-on dans le communiqué.

RE

POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

UN PLAN D'ACTION ENTRE LES SECTEURS DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a coprésidé, dimanche à Alger, avec la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, une réunion de travail consacrée à l'élaboration d'un plan d'action commun visant à assurer le suivi et l'accompagnement des mégaprojets structurants, notamment à travers le renforcement de la formation de ressources humaines qualifiées dans les spécialités requises par le secteur, indique un communiqué du ministère.

La réunion a porté sur les moyens de répondre aux besoins du secteur des travaux publics dans des domaines prioritaires, notamment les chemins de fer, les ports et les transports guidés, ainsi que le développement et la maintenance du réseau routier, dans le cadre de la mise en œuvre des projets décidés par le président de la République.

Ont pris part à cette rencontre des cadres centraux des deux secteurs, des responsables de plusieurs organismes et établissements concernés, à l'instar de l'Agence nationale des études et du suivi

de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), l'Entreprise d'exploitation du Métro d'Alger (EMA), ainsi que les directeurs des travaux publics des wilayas traversées par la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset dans ses tronçons reliant Laghouat, Ghardaïa, El Meniaa, In Salah et Tamanrasset, outre la ligne minière Est Annaba-Tébessa et d'autres lignes prévues.

La réunion a également été l'occasion de présenter et de définir les besoins du secteur liés aux projets en cours ou à lancer. Les participants ont ainsi présenté des exposés techniques détaillés sur les exigences en matière de formation et les spécialités nécessaires pour garantir un accompagnement efficace des chantiers.

A cette occasion, une approche de travail visant le renforcement de la coordination entre les secteurs de la formation professionnelle et des travaux publics a été présentée. Celle-ci prévoit l'adaptation des parcours de formation aux besoins des projets ferroviaires, y compris ceux en cours de réalisation,

avec une identification précise des spécialités requises.

Dans ce sillage, l'accent a été mis sur l'importance de renforcer la complémentarité entre les institutions de formation relevant du secteur des travaux publics, en particulier l'Ecole supérieure de management des travaux publics (ESMTP) de Sidi Abdallah, l'Ecole des métiers des travaux publics de Djelfa (EMTP), de même que l'Institut national de formation dans le domaine des travaux publics d'Aïn Defla, et leurs homologues du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels.

Lors de cette réunion, il a été convenu d'intensifier l'action conjointe afin de développer des spécialités de qualité répondant aux besoins du secteur, tout en soutenant la formation pratique au sein des entreprises nationales de réalisation et des directions des travaux publics, de manière à contribuer à l'amélioration de l'employabilité des diplômés et à fournir des compétences nationales qualifiées, avec une priorité accordée à la main d'œuvre locale.

RE

EN PRÉVISION DE L'AÏD EL AD'HA

ARRIVÉE D'UN NOUVEAU LOT DE MOUTONS AU PORT DE TÉNÈS EN PROVENANCE D'ESPAGNE

Un nouveau lot de moutons, estimé à plus de 7.100 têtes, est arrivé dimanche matin au port de Ténès (wilaya de Chlef) en provenance d'Espagne, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation des moutons de l'Aïd el-Adha.

Cette cargaison est la 3e du genre réceptionnée au port de Ténès depuis le début de l'opération d'importation des moutons, a indiqué le directeur des services agricoles de Chlef, Mehdi Kouadria, ajoutant qu'elle comprend plus de 7.100 têtes.

Selon le même responsable, les équipes vétérinaires ont procédé au contrôle des moutons à bord du navire avant leur déchargement, précisant qu'ils seront ensuite soumis à une période de quarantaine de sept (7) jours dans des zones affectées à cet effet.

Pour rappel, le port de Ténès a accueilli, depuis le début du mois d'avril en cours, deux (2) cargaisons de moutons importés en provenance de Roumanie (8.100 et 9.100 têtes), tandis que d'autres arrivages sont attendus dans les prochains jours.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures visant à répondre à la demande nationale en moutons de l'Aïd et à en assurer la disponibilité à travers les différentes wilayas du pays.

RA

TIKJDA

LA NATURE OUVRE SES SENTIERS PÉDAGOGIQUES AUX ÉTUDIANTS

Voilà une semaine que la station climatique de Tikjda, située à l'est de Bouira, accueille des groupes d'étudiants venus de diverses universités algériennes dans le cadre de sorties pédagogiques initiées par le Parc national du Djurdjura, selon des informations communiquées par les responsables de l'établissement.

Par Ali Boudefel

Les étudiants en foresterie de la Faculté des sciences biologiques et des sciences agronomiques de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou ont été les premiers à bénéficier de ce programme, lors d'une visite organisée dès le premier jour et rassemblant des dizaines de participants.

Son directeur, Ahmed Dahmouche, a précisé à l'APS que ces excursions visent à faire découvrir aux visiteurs la dendroflore du parc, en particulier les espèces végétales les plus



représentatives et symboliques qui le caractérisent.

Tout au long de la journée, plusieurs spécialistes ont transmis

aux étudiants des connaissances portant sur l'écologie des espèces, la conservation de celles dont les populations s'amenuisent, les raisons

du classement de ces territoires en zones protégées, ainsi que la situation préoccupante du pin noir et les pistes de solutions envisageables.

La journée s'est achevée par une exploration de l'écomusée Mustapha-Müller, où les participants ont reçu des explications sur l'art de la taxidermie et sur les objectifs que cette technique poursuit.

D'autres groupes, issus de différents établissements universitaires, sont attendus dès la semaine prochaine, a annoncé M. Dahmouche, avec l'ambition de leur transmettre un savoir approfondi sur la diversité floristique du Djurdjura et de les sensibiliser à la protection du milieu naturel.

Notons que le Parc national du Djurdjura avait déjà mené, en début d'année, des actions similaires auprès d'élèves du primaire de communes comme Chorfa et Saharidj, dans le but de les éveiller à l'importance de préserver et de respecter l'environnement.

A.B

NÂAMA

LA WILAYA FORME SES AGRICULTEURS

C'est au sein de l'exploitation agricole du village Sidi-Moussa, rattachée au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage Chahid Khalil Hamza d'Aïn-Benkheilil, qu'a débuté hier dimanche la toute première session de qualification des conducteurs d'engins de moisson-battage de la wilaya de Naâma, comme l'a confirmé le Directeur local de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP), Ahmed Chaïb-Draâ.

Le coup d'envoi de ce programme de quinze jours a été donné sous la supervision du Secrétaire général de la wilaya, Messaoud Boulaaras, chargé de la gestion de ses affaires courantes. Cette initiative s'inscrit dans le déploiement de la stratégie nationale de mécanisation agricole, qui repose sur une collaboration étroite entre les structures de formation professionnelle et les services du secteur agricole.

Selon le même responsable, cette stratégie poursuit un objectif clair : élever le niveau de qualification des ressources humaines tout en accompagnant la modernisation du monde agricole.

Ce dispositif de formation, appelé à se prolonger par des sessions ultérieures ajustées aux besoins exprimés par le secteur dans la wilaya, doit contribuer au bon déroulement de la campagne de moisson en cours. Il vise également à accroître les rendements, à limiter les pertes de récolte et à réduire les risques d'incendie dans les champs.

Vingt stagiaires participent à ce cycle, encadrés par des techniciens chevronnés qui assurent à la fois les enseignements théoriques et les séances pratiques liées à la conduite et à l'entretien des engins de moisson.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des

équipements pédagogiques requis, la session a pu démarrer dans de bonnes conditions, ont tenu à souligner les organisateurs. À son terme, chaque participant se verra remettre une attestation validant les compétences acquises au cours du stage.

Le formateur Ahmed Kadouri a précisé que la composante pratique de la formation met particulièrement l'accent sur les bonnes pratiques de conduite et de maintenance des moissonneuses-batteuses, au bénéfice des conducteurs issus des coopératives de céréales et de légumes secs, des exploitants privés et des diplômés de la formation professionnelle, afin de les rendre pleinement autonomes face aux exigences techniques du terrain.

A.B

DJELFA

DES CENTAINES D'ÉCOLIERS PASSENT SOUS L'ŒIL DES OPHTALMOLOGUES

C'est une caravane médicale spécialisée qui s'est déployée récemment dans la commune de Djelfa, permettant à plus de 260 élèves de bénéficier d'examens ophtalmologiques, selon des informations communiquées dimanche par la Direction de la santé.

Placée sous l'égide de cette même direction et menée en partenariat avec l'Établissement hospitalier spécialisé en ophtalmologie "Amitié Algérie-Cuba", cette action de proximité entend renforcer la couverture sanitaire au sein du milieu scolaire, tout en favorisant un dépistage précoce des affections oculaires pour une meilleure prise en charge des patients.

Au total, ce sont 264 élèves qui ont pu consulter un spécialiste, et parmi eux, ceux dont l'état requiert un suivi

ou un traitement se sont vu proposer des rendez-vous médicaux pour la suite de leur prise en charge.

Cette caravane n'est pas une première dans la wilaya : une opération identique avait déjà été conduite en janvier dans la commune d'El-Guedid, à l'ouest du territoire. Les parents d'élèves ont unanimement salué ces initiatives, qu'ils perçoivent comme un renforcement concret des services de santé accessibles au plus près des populations. La réussite de cette mobilisation repose sur la participation d'une équipe pluridisciplinaire composée de cinq médecins ophtalmologues, de quatre opticiens, ainsi que de personnel paramédical, de traducteurs et d'un staff administratif, a précisé la même source.

A.B

MILA

550 MILLIONS DE DINARS POUR LE TRAITEMENT DES GLISSEMENTS DE TERRAIN

Une enveloppe financière de 550 millions de dinars été allouée, dans la wilaya de Mila, au traitement du phénomène de glissements de terrain sur la route nationale (RN) n 79-B dans la section reliant l'université Abdelhafid-Boussouf aux limites de la commune de Sidi-Khelifa, a-t-on indiqué, dimanche, à la Direction des travaux publics.

Le chef du service de l'entretien et de l'exploitation des routes, Mohamed-Seghir Boukrira, a précisé que ces crédits, mis en place au titre de l'exercice 2026, sont destinés à traiter le phénomène des glissements qui affectent cet axe qui constitue "un accès important vers l'autoroute Est-ouest, vers les communes de la région nord de la wilaya et vers les wilayas voisines de Jijel et de Sétif".

Le même responsable a également indiqué que le

phénomène des glissements de terrain qui menace la sécurité des usagers de la route sera traité au niveau de deux sections, aux points kilométriques (PK) n 9+500 et 16+000.

Le glissement à hauteur du premier PK sera traité moyennant un investissement public de 370 millions de dinars (les travaux devant commencer "dans les tout prochains jours", tandis que le traitement du 2e PK (en attente de la désignation d'une entreprise) a nécessité un montant de 180 millions de dinars, selon la même source.

Avec le traitement définitif de ce phénomène, les principaux "points noirs" de cette route, qui connaît un trafic intense, en particulier des véhicules lourds, auront été éliminés, a-t-on conclu.

R.R

TIMIMOUN

DES ENFANTS ATTEINTS DE PARALYSIE CÉRÉBRALE BÉNÉFICIENT DE CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES

Quelque 240 enfants atteints de paralysie cérébrale ont bénéficié de consultations médicales spécialisées et d'interventions chirurgicales gratuites lors de journées médico-chirurgicales organisées dans la wilaya de Timimoun à l'initiative du Croissant-Rouge algérien (CRA), a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Cette action de solidarité s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à contribuer à la prise en charge de cette catégorie d'enfants aux besoins spécifiques, notamment ceux issus des familles nécessiteuses, a indiqué le président du comité de wilaya du CRA, Adederrahim Fassi.

Encadrée par une équipe médicale composée de neuf praticiens (neurologues, neurochirurgiens et spécialistes en rééducation) dépêchés d'Alger, cette initiative a permis d'effectuer des injections pour le traitement du cartilage et des séances de rééducation orthopédique, a-t-il encore fait savoir.

Le programme de ces journées (23-26 avril) mené avec le concours des structures de santé à travers les quatre daïras que compte la wilaya de Timimoun, a également donné lieu, outre les consultations et les actes chirurgicaux, à des diagnostics de cas nécessitant des interventions délicates, qui seront prochainement effectuées au niveau des établissements hospitaliers de la wilaya de Ain-Témouchent, a-t-on ajouté de même source.

R.R

STRATÉGIE ALIMENTAIRE MONDIALE

LA CHINE REDESSINE SES CAPACITÉS AGRICOLES

À l'horizon 2035, Pékin entend transformer en profondeur sa politique d'approvisionnement alimentaire. Les nouvelles perspectives agricoles décennales, rendues publiques en début de semaine, actent la volonté du pays de réduire ses achats extérieurs de produits de base, notamment les céréales et le soja, pour gagner en autonomie. Une annonce scrutée avec inquiétude par les analystes et les États dont l'économie repose largement sur les exportations vers le marché chinois.

Par Nawal Bordji

L'ampleur de la présence chinoise dans les échanges agro-alimentaires mondiaux justifie ces craintes. Peuplé de plus de 1,4 milliard d'habitants, le géant asiatique dispose d'environ 10 % des surfaces cultivables de la planète, tout en ayant absorbé en moyenne 208 milliards de dollars d'achats alimentaires annuels entre 2021 et 2023, d'après les chiffres de la CNUCED — soit plus du double de ce qu'importe l'ensemble du continent africain. Son empreinte s'étend à la production, aux flux commerciaux et à la consommation de nombreuses matières premières.

Premier producteur mondial de blé avec 140 millions de tonnes lors de la saison 2024/2025, selon l'USDA, la Chine surpasse à elle seule l'ensemble des récoltes des vingt-sept membres de l'Union européenne et représente plus de 17 % de l'offre planétaire. Si l'Égypte et l'Indonésie rivalisent pour le titre de premier importateur de cette céréale, aucun pays ne rivalise avec Pékin sur le terrain de la production.

Pour le maïs, la Chine occupe la deuxième marche du podium, derrière les États-Unis. La barre des 300 millions de tonnes pourrait être franchie dès la campagne 2025/2026, ce qui porterait sa part dans l'offre mondiale à 23 % et re-



présenterait le double de la production brésilienne, son plus proche rival.

Concernant le riz, la Chine a perdu en 2024/2025 son statut de premier producteur au profit de l'Inde, mais demeure sans conteste le plus gros consommateur de cette céréale centrale dans l'alimentation asiatique. Ses réserves intérieures, qui dépassent les 100 millions de tonnes, sont les plus considérables au monde. Selon qu'elle se positionne comme acheteur — elle est le troisième importateur mondial, derrière les Philippines et le Viêt Nam — ou, plus ponctuellement, comme vendeur, ses décisions font fluctuer les prix à l'échelle internationale, pénalisant ou allégeant la facture des pays d'Afrique et du Moyen-Orient.

Dans le secteur cotonnier, la Chine conserve sa première place mondiale avec une production estimée à 6,9 millions de tonnes en 2024/2025, devant l'Inde, le Brésil et les États-Unis. Elle domine également l'aval de la filière : son industrie textile concentre plus de la moitié des capacités mondiales de filature et environ 45 % de celles de tissage, selon les données de la CCTA et du CNTAC. Principale importatrice de coton et détentrice de plus de la moitié des stocks mondiaux — en grande partie gérés par l'État à des fins de régulation — elle exerce une influence déterminante sur les cours internationaux.

C'est néanmoins sur le soja que son emprise est la plus spectaculaire. Environ 60 % des volumes mondiaux

échangés trouvent preneur en Chine, dont les importations ont battu un record en 2025 avec 111,8 millions de tonnes, en progression de 6,5 % par rapport à l'année précédente. Le Brésil, l'Argentine et les États-Unis lui doivent une large part de leurs débouchés. Cette dépendance structurelle s'explique par les besoins colossaux de l'élevage industriel — porcs, volailles, aquaculture — en tourteaux pour l'alimentation animale, ainsi que par la demande en huile de soja. En réorientant ses achats — par exemple vers le Brésil lors de tensions avec Washington —, Pékin redistribue les flux mondiaux et fait bouger les cours.

N.B

FILIÈRE DU COTON

LE BÉNIN RENFORCE SON AMBITION EN AFRIQUE DE L'OUEST

L'Afrique de l'Ouest s'impose comme le principal bassin de production de coton sur le continent, et dans cet espace stratégique, le Bénin occupe désormais une place centrale. Déjà en tête de l'offre régionale depuis la campagne 2025/2026, le pays affiche clairement sa volonté de maintenir et d'élargir cet avantage à l'occasion de la prochaine saison agricole actuellement en préparation.

Les autorités béninoises projettent en effet une augmentation notable de la production de coton graine, avec un objectif fixé à 700 000 tonnes pour la campagne 2026/2027. Cette ambition a été rendue publique le 23 avril par le ministre de l'Agriculture, Gaston Dossouhoun, lors du lancement officiel de la campagne agricole organisé à Komigouéa, localité située dans la commune de N'Dali, au nord du territoire national. Cette annonce s'inscrit dans une dynamique de progression continue de la filière cotonnière, pilier de l'économie agricole du pays.

Si cet objectif est atteint, il traduirait une hausse d'environ 8 % par rapport à la campagne précédente. Les estimations les plus récentes de l'interprofession, relayées par le Programme régional de production intégrée du coton en Afrique au mois de janvier, indiquent que la production de coton graine du Bénin pour la saison 2025/2026 s'élevait à 647 290 tonnes, obtenues sur une superficie globale de 510 897 hectares. Ces résultats témoignent déjà d'une performance significative, que les autorités entendent dépasser.



À ce stade, les superficies qui seront consacrées à la culture du coton pour la campagne à venir n'ont pas encore été officiellement communiquées. Néanmoins, l'objectif de production avancé laisse présager une mobilisation accrue des producteurs ainsi que des moyens techniques et logistiques, afin de soutenir la croissance attendue. Cette orientation devrait permettre au Bénin de consolider sa position dominante sur le marché ouest-africain du coton, dans un contexte où la concurrence régionale montre des signes de ralentissement.

En effet, le Mali, qui occupe le rang de deuxième

producteur dans la sous-région et constitue le principal rival du Bénin, a récemment revu ses ambitions à la baisse. Dès le mois de mars, les autorités maliennes ont annoncé des prévisions de production avoisinant les 650 000 tonnes pour la campagne 2026/2027, soit un niveau inférieur à celui visé par Cotonou. Cet écart pourrait accentuer le leadership béninois dans les années à venir.

Au-delà des enjeux de positionnement régional, cette progression attendue de la production revêt également une importance majeure sur le plan économique. Le coton demeure en effet le premier produit agricole d'exportation du Bénin, constituant une source essentielle de devises pour le pays. Une augmentation des volumes produits pourrait ainsi se traduire par une amélioration des performances commerciales à l'international.

Les chiffres publiés par l'Institut national de la statistique et de la démographie illustrent déjà le poids de cette filière dans l'économie nationale. En 2025, les exportations de coton non cardé ni peigné ont généré des recettes estimées à 223,5 milliards de francs CFA, soit près de 398 millions de dollars. Dans ce contexte, la perspective d'une production en hausse laisse entrevoir un renforcement des revenus tirés de cette ressource stratégique, consolidant davantage le rôle du coton comme moteur de croissance pour le Bénin.

N.B

ASSASSINAT DE JOURNALISTES AU LIBAN LE ROYAUME-UNI ET LA FINLANDE CONDAMNENT LES VIOLENCES CONTRE LES MÉDIAS

Le nombre de journalistes tués par l'entité sioniste au Liban a atteint 27 après le meurtre de la journaliste Amal Khalil cette semaine dans le village de Tiri, au sud du pays.

Par Malika Azeb

Cette situation continue de susciter des réactions d'indignation à travers le monde. Dans un communiqué conjoint sur les attaques contre les professionnels des médias au Liban, Londres et Helsinki, en tant que coprésidents de la coalition sur la liberté des médias (Media Freedom Coalition), ont dénoncé samedi les violences contre les journalistes.

Ils ont considéré ces attaques comme inacceptables et ont appelé l'entité sioniste à respecter la liberté et la sécurité des journalistes dans l'exercice de leur métier, en soulignant que ces derniers jouent un rôle vital pour révéler la réalité de la guerre.

Les deux pays ont indiqué : « Les journalistes et les professionnels des médias jouent un rôle essentiel en mettant en lumière la réalité dévastatrice de l'agression. Les attaques contre des journalistes au Liban, y compris le martyr de la journaliste Amal Khalil lors d'une frappe sioniste le 22 avril, sont inacceptables. »

« En tant que coprésidents de la Media Freedom Coalition, le Royaume-Uni et la Finlande condamnent fermement toute



violence dirigée contre les journalistes et les professionnels des médias », a ajouté le communiqué de la Media Freedom Coalition.

Depuis le 2 mars dernier, au moins huit journalistes ont été tués au Liban en raison des combats entre le Hezbollah et l'entité sioniste, et ce en dépit de la trêve

instaurée le 17 avril. Certains étaient en mission sur le terrain, comme Amal Khalil et sa collègue, et ont été directement visés, tandis que d'autres sont morts dans des raids contre leur lieu de résidence ou de travail.

Les coprésidents de la Media Freedom Coalition ont exhorté les autorités sionistes ainsi que

toutes les autres parties impliquées dans le conflit à faire tous les efforts possibles afin de s'assurer que le personnel des médias puisse travailler dans des conditions libres et sécurisées.

Le ministre de l'Information libanais, Paul Marcos, a déclaré qu'à la demande de son département, le gouvernement allait porter la question des journalistes tués dans des frappes sionistes au Liban devant les instances internationales compétentes.

Il a ajouté que les journalistes libanais ne doivent pas être des cibles, tout comme le personnel médical ou encore les civils en général. Pour lui, il s'agit d'une violation du droit humanitaire international, notamment les quatre accords de Genève de 1949 et les protocoles de 1977, notamment l'article 79 du premier protocole qui interdit de viser les journalistes et impose aux belligérants de les protéger.

Selon l'agence de presse officielle libanaise, les forces sionistes ont empêché les équipes de secours d'atteindre les journalistes blessés lors de l'attaque et ont ciblé les routes reliant Tiri et les zones avoisinantes pour bloquer l'accès aux secours.

M.A

SOUDAN

UN CAMION D'AIDE HUMANITAIRE FRAPPÉ PAR UN DRONE, SON CHARGEMENT DÉTRUIT

Un camion d'aide humanitaire a été frappé par un drone au Soudan et tout son chargement détruit, a annoncé dimanche le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR).

Le véhicule affrété par le HCR "a été attaqué par un drone" vendredi alors qu'il transportait des équipements d'abris d'urgence vers la ville de Tawila au Darfour du Nord (ouest) où plus de 700.000 déplacés ont fui des combats faisant rage dans la région, a précisé l'agence onusienne.

Le conducteur est indemne, mais le chargement a été détruit dans l'incendie du véhicule.

Selon le HCR, qui a condamné l'attaque, la perte de ces équipements "laisse sans abri

1.314 familles vivant dans des conditions désespérées" à Tawila, à un moment où les besoins d'aide sont énormes.

Plus de 127.000 personnes ont fui El-Facher, la capitale du Darfour du Nord, après sa chute aux mains des FSR en octobre. Depuis, les combats se sont étendus à la région voisine du Kordofan, désormais principal théâtre du conflit, ainsi qu'à l'Etat du Nil Bleu (sud-est).

Près de 700 civils ont été tués depuis janvier dans des frappes de drones, indiquent des données de l'ONU.

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 28,9 millions de personnes, soit environ 62% de la po-

pulation soudanaise, sont en situation de grave insécurité alimentaire, dont 10,2 millions en insécurité "sévère", en particulier au Darfour et Kordofan-Sud.

L'état de famine a été déclaré l'année dernière par l'ONU à El-Facher et Kadougli, la capitale du Kordofan-Sud, tandis que 20 autres zones sont à risque dans les régions du Darfour et du Kordofan.

Le conflit entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) a déjà tué des dizaines de milliers de personnes, en a déplacé plus de 11 millions et provoqué la pire crise humanitaire contemporaine.

R.I

COUPS DE FEU À LA MAISON BLANCHE

UN AGENT DU SERVICE SECRET BLESSÉ PAR BALLE LORS DU DÎNER DES CORRESPONDANTS

Un agent du Service secret des Etats-Unis service chargé de la protection du président des membres du gouvernement, a été blessé par balle samedi dernier par une balle ayant atteint son équipement de protection lors du dîner des correspondants de la Maison Blanche et a été hospitalisé, ont rapporté les médias américains.

Dans un message publié sur son réseau social Truth Social, le président des Etats-Unis Donald Trump a partagé une photo du tireur présumé, qui semble avoir été maîtrisé, les mains attachées derrière le dos et allongé sur le ventre par terre.

Lors d'une conférence de presse tenue à la Maison Blanche samedi en fin de soirée, M. Trump a déclaré que le tireur présumé résidait en Californie et que les forces de l'ordre se sont rendues à son appartement.

Lorsqu'un journaliste l'a interrogé pour savoir si le tireur avait agi seul, il a répondu : "Ils ont l'air de penser qu'il s'agit d'un loup solitaire, et c'est aussi mon senti-

ment."

En réponse à une question visant à savoir si cette fusillade pouvait être liée à la guerre en Iran, M. Trump a dit : "Je ne pense pas. Mais on ne sait jamais."

"Quelle soirée à Washington ! Le Service secret et les forces de l'ordre ont fait un travail fantastique. Ils ont agi rapidement et courageusement. Le tireur a été appréhendé", a affirmé M. Trump dans un message publié peu après l'incident sur Truth Social.

Dans un message distinct publié plus tard, M. Trump a témoigné : "Les forces de l'ordre nous ont demandé de quitter les lieux, conformément au protocole, ce que nous avons fait immédiatement", précisant que "la Première dame, ainsi que le vice-président et tous les membres du gouvernement, sont en parfaite santé".

Il a ajouté que le dîner des correspondants de la Maison Blanche serait reprogrammé dans les 30 jours.

Le Service secret a signalé dans un message sur X être en train d'enquêter sur "une fusillade

près de la zone principale de contrôle par magnétomètre" lors du dîner des correspondants de la Maison Blanche, en coordination avec le département de la police métropolitaine.

"Le président et la Première dame sont en sécurité, ainsi que toutes les personnes sous protection", selon le message. "Un individu a été placé en garde à vue. L'état des personnes impliquées n'est pas encore connu, et les forces de l'ordre sont en train d'évaluer la situation."

M. Trump a été évacué du dîner après la fusillade survenue à l'hôtel Washington Hilton. Les participants ont été vus, lors de la retransmission en direct, se baissant autour de leurs tables et se mettant à couvert.

Il s'agit de la première participation du président au dîner des correspondants de la Maison Blanche.

Lors d'une conférence de presse conjointe, la maire de Washington, Muriel Bowser, a confirmé que tous les invités du dîner étaient sains et saufs, tandis

que la procureure fédérale de Washington, Jeanine Pirro, a mentionné que le suspect fait désormais l'objet de plusieurs chefs d'accusation, notamment l'utilisation d'une arme à feu lors d'un crime violent et l'agression d'un agent fédéral avec une arme dangereuse.

Le suspect, identifié par les médias américains comme étant Cole Allen, âgé de 31 ans et originaire de Torrance, en Californie, était armé d'un fusil de chasse, d'un pistolet et de plusieurs couteaux, a précisé la police.

Les violences politiques ont été fréquentes aux Etats-Unis ces dernières années. M. Trump a été la cible de multiples tentatives d'assassinat et de menaces de mort pendant sa campagne présidentielle et depuis qu'il a pris ses fonctions. L'exemple le plus marquant est la tentative d'assassinat de juillet 2024 à Butler, en Pennsylvanie, à laquelle il a échappé de justesse durant un meeting de campagne pour l'élection présidentielle de 2024.

R.I

INTERNET

UN NOUVEAU CÂBLE POUR RENFORCER LA CONNECTIVITÉ EN AFRIQUE AUSTRALE

Les liaisons sous-marines constituent aujourd'hui l'ossature principale du trafic Internet mondial, en reliant les continents et en permettant des échanges massifs de données. Leur rôle devient d'autant plus stratégique que les usages numériques ne cessent de progresser, rendant indispensable l'expansion de ces infrastructures.

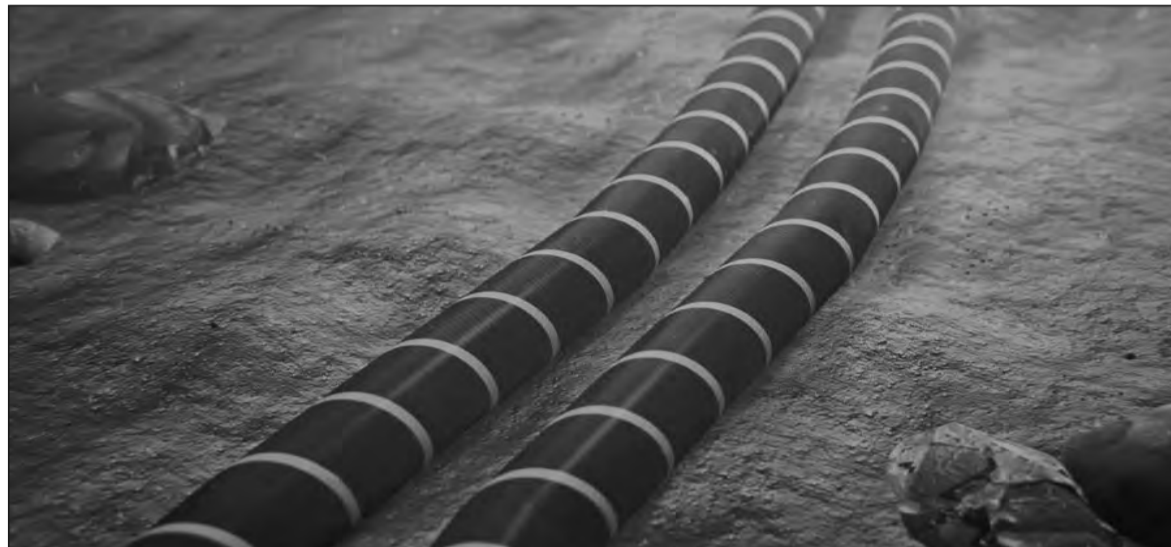
Par Kahina Baghdad

Dans cette dynamique, un nouveau projet de câble est en préparation en Afrique australe. Initiée par Angola Telecom, cette infrastructure ambitionne de renforcer la connectivité régionale dans un contexte marqué par l'augmentation continue des flux de données et la nécessité d'assurer une meilleure redondance des réseaux.

Baptisé Southern African Regional Submarine System (SARSSy), ce projet a fait l'objet d'un protocole d'accord ainsi que d'un contrat commercial signés le jeudi 23 avril entre les opérateurs publics Angola Telecom et Telecom Namibia. Grâce à ce partenariat, Angola Telecom pourra accéder à une capacité internationale via le câble Equiano exploité par Telecom Namibia, tout en consolidant les bases d'une coopération plus étroite pour le déploiement futur de SARSSy.

Les spécifications techniques précises de cette infrastructure n'ont pas encore été rendues publiques. Néanmoins, le câble devrait relier l'Angola, la Namibie ainsi que d'autres pays longeant la façade ouest de l'Afrique australe. D'après le ministère namibien des TIC, il reposera sur des technologies récentes, offrira une capacité de transmission nettement supérieure et devrait rester opérationnel pendant environ vingt-cinq ans.

Pour Mário Augusto da Silva Oliveira, ministre angolais des Télécommunications, des Technologies de l'information et de la Communi-



cation sociale, ce projet incarne une vision tournée vers l'avenir, en favorisant l'interconnexion des infrastructures, l'intégration des marchés et le rapprochement des populations. Il a également souligné qu'il contribuera à améliorer la connectivité régionale, à sécuriser davantage les communications et à soutenir l'essor d'une économie numérique plus compétitive et plus robuste en Afrique australe.

Une fois opérationnel, SARSSy devrait consolider les capacités de connexion internationale le long de la côte ouest de la région. Celle-ci est déjà desservie par plusieurs câbles sous-marins, comme le recense la plateforme Submarine Cable Map, qui cartographie les infrastructures à l'échelle mondiale. Parmi les systèmes existants figurent notamment Africa Coast to Europe (ACE), 2Africa, le West Africa Cable System (WACS), Equiano, SAT-3/WASC et le South Atlantic Cable System (SACS).

Les infrastructures les plus récentes, à savoir Equiano — déployé par Google — et 2Africa — porté par Meta et ses partenaires — disposent respectivement de capacités de 144 téraoctets par seconde et de 180 Tb/s. Dans ce contexte, SARSSy, qui devrait transporter

des volumes de données encore plus importants grâce à des technologies de nouvelle génération, viendra surtout renforcer la robustesse et la redondance du réseau régional.

Ce développement intervient alors que la demande en connectivité à haut débit continue de s'intensifier, tandis que les infrastructures existantes demeurent vulnérables à des perturbations fréquentes. Celles-ci, souvent liées à la saturation des réseaux, à des capacités insuffisantes ou à des ruptures de câbles, peuvent provoquer des interruptions de service plus ou moins longues dans plusieurs pays de la zone.

L'augmentation des capacités représente également un enjeu majeur pour les pays enclavés tels que le Botswana, la Zambie ou le Zimbabwe. Privés d'accès direct à la mer et aux câbles sous-marins, ces États dépendent des pays côtiers pour leur connexion à Internet à l'échelle internationale. Celle-ci transite par des réseaux terrestres de fibre optique reliant les stations d'atterrissement situées sur les littoraux aux infrastructures nationales.

Au-delà des aspects techniques, le déploiement de nouveaux câbles

sous-marins est généralement associé à une diminution des coûts de la connectivité. Selon un rapport publié en juin 2025 par la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferd), le doublement de la capacité internationale entraîne une baisse immédiate d'environ 32 % du prix du haut débit fixe et pouvant atteindre 50 % pour le mobile.

La Banque mondiale confirme cette tendance. Dans une étude diffusée en juillet 2024, elle estime que chaque doublement de la capacité des câbles en Afrique se traduit en moyenne par une réduction de 7 % du prix de l'Internet fixe et de 13 % pour le mobile.

Ces évolutions pourraient également accélérer l'adoption des services numériques. Le coût d'accès demeure en effet un obstacle majeur à l'utilisation d'Internet sur le continent. D'après l'Union internationale des télécommunications, le taux de pénétration atteignait 64,9 % en Namibie en 2024, contre 40,7 % en Angola. À l'échelle du continent africain, environ 35,7 % de la population utilisait Internet en 2025, selon la même source.

K.B

FIBRE OPTIQUE

LE GROUPE PARATUS ACCÉLÈRE SA STRATÉGIE EN RDC

À la mi-avril 2026, le groupe Paratus a officialisé la désignation de Gaëtan Soltesz à la tête de FAST Congo, sa filiale opérant en République démocratique du Congo. Cette nomination s'inscrit dans une phase stratégique où l'entreprise, spécialisée dans la fourniture de connectivité de gros, entend intensifier l'exploitation commerciale de ses réseaux en fibre optique et consolider sa présence sur le marché régional.

Par cette décision, Paratus affiche clairement sa volonté de dynamiser son développement commercial, d'élargir l'empreinte de ses infrastructures sur l'ensemble du territoire congolais et de positionner durablement FAST Congo parmi les acteurs majeurs de la connectivité en Afrique centrale. L'objectif est non seulement de renforcer les capacités existantes, mais aussi de mieux valoriser les investissements réalisés dans les réseaux de transport de données à grande échelle.

Dans le cadre de ses nouvelles responsabilités, Gaëtan Soltesz aura pour mission de structurer et d'approfondir les partenariats autour des réseaux nationaux de fibre optique, tout en accélérant la mise sur le marché des capacités déjà déployées. L'enjeu consiste à optimiser l'utilisation des infrastructures disponibles en collaborant étroitement avec les institutions publiques et les opérateurs privés. Une telle approche vise à maximiser la valeur des actifs existants tout en accompagnant les politiques nationales de transformation numérique, devenues un levier essentiel de développement économique.

Le parcours professionnel de Gaëtan Soltesz correspond étroitement aux ambitions actuelles de FAST Congo. Avant cette nomination, il a dirigé Silicone Connect durant cinq années, acquérant une expérience significative dans le domaine des télécommunications et des solutions de connectivité. Il a également passé près de dix-sept ans au sein de Cisco, où il a participé à des projets d'envergure liés aux services Internet, à la distribution de contenus numériques et à la conception d'infrastructures réseau pour de grands opérateurs internationaux. Cette expertise technique et stratégique constitue un atout majeur pour accompagner la phase actuelle de croissance de FAST Congo, centrée sur la monétisation des capacités existantes et l'intégration renforcée dans l'écosystème numérique régional.

L'un des piliers de cette stratégie repose sur la liaison en fibre optique reliant Muanda à Kinshasa. Mise en service en 2024, cette infrastructure s'étend sur environ 620 kilomètres et assure la connexion entre les stations d'atterrissement des câbles sous-marins situées sur le littoral et la capitale congolaise. Elle constitue un axe essentiel pour le transport de données à haut débit, avec une offre principalement destinée aux opérateurs télécoms, aux fournisseurs d'accès Internet ainsi qu'aux grands transporteurs de données.

Dans le cadre de la valorisation de cette infrastructure, FAST Congo a déjà conclu un partenariat stratégique avec le Groupe Vivendi Africa. Cet accord de capacité permet à ce dernier de bénéficier d'une bande passante adap-

table à ses besoins, tout en s'appuyant sur des installations gérées et entretenues par FAST Congo. Cette collaboration contribue à renforcer l'offre d'Internet haut débit en République démocratique du Congo, en améliorant la qualité et la disponibilité des services proposés aux utilisateurs finaux.

Parallèlement à ces initiatives, le groupe Paratus poursuit l'extension de son réseau à l'échelle régionale. En février 2026, il a annoncé la mise en service d'une nouvelle liaison en fibre optique reliant Mombasa à Goma, via un corridor terrestre sécurisé. Cette connexion vise à fluidifier les échanges de données entre l'Afrique de l'Est et l'est de la RDC, en offrant une alternative fiable et performante pour le transit du trafic numérique. Elle vient ainsi compléter le dispositif global de connectivité internationale et régionale, en renforçant l'intégration des différents marchés et en améliorant la résilience des réseaux.

À travers ces différents projets, Paratus confirme sa stratégie consistant à bâtir un écosystème de connectivité robuste, capable de soutenir la croissance rapide des usages numériques en Afrique. L'arrivée de Gaëtan Soltesz à la direction de FAST Congo apparaît ainsi comme une étape clé pour accélérer cette dynamique, en combinant expertise technique, vision commerciale et coopération avec les acteurs locaux.

K.B

NUMÉRISATION DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT ACCÉLÉRATION DES PLATEFORMES STRATÉGIQUES

La numérisation du secteur de l'Environnement progresse à travers plusieurs projets stratégiques. Une réunion de coordination, coprésidée par les ministres Kaouter Krikou et Meriem Benmouloud, a permis de faire le point sur l'état d'avancement des plateformes numériques. L'objectif est clair : renforcer l'efficacité de la gestion environnementale et inscrire cette dynamique dans les orientations nationales.

Par Chaimaa Sadou

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, et la ministre, Haut-commissaire à la Numérisation, Meriem Benmouloud, ont coprésidé jeudi dernier une réunion de coordination au siège du Haut-commissariat. Cette rencontre a été entièrement consacrée au suivi des projets de numérisation du secteur de l'Environnement.

Parmi les outils examinés, la plateforme nationale de suivi de la gestion des installations de déchets et celle dédiée aux impacts climatiques figurent en tête. Ces dispositifs numériques visent à améliorer la transparence, l'efficacité et la rapidité dans le traitement des données environnementales. D'autres systèmes sont en cours de finalisation, confirmant ainsi la volonté ferme des autorités de moderniser ce secteur stratégique et sensible.

Les échanges ont porté sur les moyens d'accélérer la réalisation de ces projets, en parfaite cohérence avec la stratégie nationale de transformation numérique. Cette dynamique s'inscrit directement dans les hautes instructions du président de



la République, Abdelmadjid Tebboune, qui insiste fermement sur le renforcement de l'efficacité des services publics et l'amélioration concrète et durable de la qualité de vie des citoyens.

La numérisation ne sert pas seulement à gérer les déchets ou à suivre le climat. Elle permet aussi de mieux sensibiliser l'ensemble de la population. Les données accessibles aideront les chercheurs, les entreprises et les citoyens ordinaires à comprendre pleinement les enjeux environnementaux et à participer activement à la préservation des ressources naturelles pour les générations futures.

Cette réunion a également mis en lumière un aspect essentiel : l'importance d'une approche globale du développement durable. La protection de l'environnement ne se limite pas aux plateformes numériques, elle touche aussi profondément la vie quotidienne. Les participantes ont souligné que l'éducation est fondamentale. Une alimentation équilibrée des écoliers, ont-elles rappelé, est indispensable pour bien assimiler les cours et former de futurs citoyens pleinement conscients des enjeux écologiques actuels.

La fiabilité des informations diffusées par le ministère est confirmée par le communiqué officiel, garantissant

ainsi l'exactitude des données présentées. Cette transparence renforce la confiance du public et de tous les acteurs engagés dans la transition numérique du secteur environnemental en Algérie.

Cette réunion de coordination illustre clairement la volonté des autorités de faire de la numérisation un levier majeur pour la protection de l'environnement. En combinant innovation technologique, sensibilisation citoyenne et attention particulière portée à la jeunesse, l'Algérie trace une voie résolument tournée vers un avenir durable et pleinement respectueux de la nature.

C.S

DÉVELOPPEMENT ÉCOLOGIQUE DURABLE POUR UNE GESTION ... LUCRATIVE DES DÉCHETS

La wilaya de Sidi Bel-Abbès lie désormais sa Direction de l'environnement, son université et son centre d'enfouissement technique. Objectif : utiliser la recherche scientifique pour mieux valoriser les déchets. Un déchet bien géré peut devenir une richesse économique et écologique.

La Direction de l'environnement de la wilaya, l'Institut des sciences agronomiques de l'université Djillali-Liabès et le Centre d'enfouissement technique (CET) ont scellé tout récemment une convention de partenariat. Confirmée par la direction, cette convention repose sur un constat partagé : les déchets mal gérés coûtent cher, mais bien gérés, ils créent des emplois et protègent l'environnement.

Safia Djaber, directrice de l'environnement, explique que cet accord technico-scientifique s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de l'Algérie. L'État encourage aujourd'hui des solutions innovantes pour remplacer les mises en décharge sauvages par des filières industrielles propres. Il s'agit de soutenir la recherche appliquée sur le terrain, d'optimiser les techniques de tri et d'améliorer la qualité des matériaux recyclables. Ces derniers, une fois bien préparés, peuvent réintégrer le circuit économique sous forme de plastique regranulé, de verre broyé ou de métaux reconditionnés.

Khaledi Amina, directrice de l'Institut des sciences agronomiques, insiste sur la portée pédagogique du projet. Pour elle, ce partenariat offre aux étudiants et aux chercheurs un accès direct aux réalités techniques du CET. Ils ne travailleront plus sur des cas théoriques, mais sur des problèmes concrets rencontrés chaque jour par les agents de terrain. L'ambition est claire : former des experts capables d'innover dans le compostage organique et la gestion raisonnée des espaces verts. « Le but est de transformer les défis environnementaux en opportunités économiques réelles grâce à l'innovation académique », a-t-elle affirmé.

Ce partenariat ne se limite pas à un simple échange de bons procédés. Il prévoit également des ateliers pratiques trimestriels où les étudiants travailleront main dans la main avec les agents du CET. Ensemble, ils analyseront les flux de déchets les plus problématiques, comme les plastiques mélangés ou les déchets électroniques. L'objectif est d'identifier des solutions simples,



peu coûteuses et immédiatement applicables. Cette approche sur le terrain garantit que la recherche ne reste pas enfermée dans les laboratoires, mais qu'elle profite directement aux citoyens et à leur cadre de vie.

Il ne faut pas l'oublier : une bonne recherche scientifique repose aussi sur des cerveaux bien nourris. De la même manière qu'un écolier assimile mieux ses leçons si son repas de midi est équilibré, un étudiant en agronomie ou un technicien de centre d'enfouissement a besoin d'une alimentation saine pour rester concentré et créatif. Sidi Bel-Abbès l'a bien compris : la performance technique passe aussi par des conditions de vie décentes, et ce partenariat entend préparer des experts complets, capables de travailler sur le long terme.

En marge de la signature, un responsable du CET a présenté un exposé technique précis sur le tri manuel et automatisé des déchets. Il a montré comment les technologies modernes augmentent la récupération des matières premières, avec des taux pouvant atteindre 70 % pour les plastiques industriels, a détaillé le responsable du

CET. Dans la foulée, les étudiants ont visité les installations du centre. Ils ont inspecté la station de traitement des lixiviats, ainsi que l'unité de compostage organique où les déchets verts et alimentaires sont transformés en amendement agricole.

Les trois signataires considèrent cette convention comme un jalon essentiel pour le développement durable de la wilaya. L'ambition affichée est double : réduire fortement l'empreinte environnementale tout en créant de la valeur ajoutée à partir des déchets. Ce n'est plus de la théorie. À Sidi Bel-Abbès, le terrain, l'université et les centres techniques ne font désormais qu'un.

Ce partenariat montre qu'une wilaya peut sortir de la simple gestion subie des ordures pour entrer dans une logique d'innovation et de formation durable. En liant recherche universitaire et réalité des centres d'enfouissement, Sidi Bel-Abbès donne un exemple concret. La décharge devient laboratoire, et l'étudiant devient acteur du changement.

C.S

MOUVEMENT SCOUT

UN FORUM À MASCARA POUR FORMER LES LEADERS DE DEMAIN

Un forum scout de wilaya destiné aux jeunes s'est tenu à Mascara, sous le slogan « Autonomisation des jeunes, participation effective et leadership exemplaire ». Cette rencontre a rassemblé de nombreux jeunes scouts afin de débattre de leur rôle et de développer leurs compétences.

Par Hamida Indja

Le forum scout de wilaya des jeunes s'est déroulé samedi après-midi au musée du moudjahid de Mascara. Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à renforcer la participation des jeunes et à développer leurs capacités dans divers domaines.

Plus de 100 jeunes adhérents issus des troupes scoutées de la wilaya ont pris part à cet événement. Les participants, principalement des chefs scouts âgés de 20 à 30 ans, témoignent de l'importance accordée à la formation des jeunes responsables au sein du mouvement scout.

Les activités du forum ont pris la forme d'ateliers pédagogiques, encadrés par des enseignants de l'université Mustapha Stambouli, en collaboration avec des cadres du commissariat scout, dans le but de



proposer une formation pratique et théorique adaptée aux besoins des jeunes.

Lors de son intervention, l'enseignant universitaire Megherbi Benomar a insisté sur le rôle important des Scouts musulmans algériens dans la

société. Il a expliqué que ce mouvement contribue à encourager les jeunes à participer aux activités d'intérêt général, en développant les valeurs de citoyenneté et de responsabilité, et a souligné l'importance de promouvoir le bénévolat

ainsi que les actions de développement.

De son côté, le commissaire de wilaya des Scouts musulmans algériens, Benkadi Benaoumer, a indiqué que ce forum s'inscrit dans le cadre des préparatifs du forum national scout des jeunes, dont la date et le lieu seront fixés prochainement par le Commandement général.

Il a précisé que cette rencontre vise à permettre aux jeunes de participer activement aux structures de direction du mouvement scout. Elle a également pour objectif de renforcer le dialogue entre les jeunes, de développer leurs capacités de leadership et d'organisation, et d'encourager leurs initiatives dans le domaine scout.

À noter que ce forum a abordé plusieurs thèmes importants, tels que le rôle des jeunes scouts dans la représentation et l'influence, la gouvernance des jeunes, leur place à l'ère du numérique, ainsi que leur autonomisation à travers l'entrepreneuriat. Cette rencontre a connu la participation de représentants de la direction de la jeunesse et des sports, du Conseil supérieur de la jeunesse de la wilaya, ainsi que de membres d'associations de jeunesse actives dans la région.

H.I

MUSÉE PUBLIC NATIONAL D'ART ET D'HISTOIRE DE TLEMCCEN

LANCEMENT D'UN GUIDE MUSÉAL INTELLIGENT AU PROFIT DES VISITEURS

Le Musée public national d'art et d'histoire de la ville de Tlemccen a lancé un service de guide muséal intelligent au profit des visiteurs, a-t-on appris, dimanche, auprès de cet établissement culturel.

La même source a indiqué que ce nouveau service numérique permet aux visiteurs de découvrir les œuvres exposées dans ce musée en scannant un code QR à l'aide d'un smartphone, afin d'obtenir des informations précises concer-

nant l'histoire, la forme, les symboles et les significations des œuvres d'art, à travers des images et des modèles numériques en trois dimensions affichés sur l'écran du téléphone. Toutes les informations relatives aux œuvres sont proposées en 11 langues, dont l'arabe, l'anglais, le russe et le japonais, entre autres, indique-t-on.

Le musée offre également d'autres services numériques aux visiteurs, notamment la possibilité d'acheter les billets d'entrée à distance via une

plateforme électronique, en choisissant le type de billet et en effectuant le paiement en ligne, ou sur place par carte bancaire, carte Edahabia ou en espèces, selon les préférences des visiteurs, a-t-on ajouté. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la numérisation du secteur, visant à faciliter l'accès aux établissements muséaux et à améliorer l'expérience de visite en la rendant plus interactive, notamment au profit des visiteurs étrangers.

R.C

ARTS PLASTIQUES

REGARD INTIME SUR LE PATRIMOINE",
UNE EXPOSITION DE TOILES
DE MOHAMMED ES'SALIH TEBÄIBIA
À LA VILLA DAR ABDELATIF

La Villa Dar Abdelatif (Alger) abrite à l'occasion du Mois du Patrimoine (18 avril-18 mai) une exposition de toiles de l'artiste peintre Mohammed Es'Salih Tebaïbia, intitulée "Regard intime sur le patrimoine".

Visible jusqu'au 4 mai, cette exposition organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), restitue au regard du visiteur la tradition ancestrale et un pan du patrimoine culturel algérien ouvert sur l'universalité, donnant lieu à une belle poésie des formes et des couleurs.

Dans l'élan d'une randonnée onirique, l'artiste présente 36 œuvres, essentiellement aux formats dits "Raisin" (standard), réalisées à l'huile sur toile et déployées dans des thématiques en lien avec la mise en valeur du patrimoine d'Alger, Ghardaïa et Biskra notamment.

"Un de mes principaux objectifs à travers ce rendu, est de revaloriser la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien, dans des formes modernes et contemporaines, accessibles aux jeunes d'aujourd'hui", a déclaré l'artiste. Empreintes de fraîcheur et de lumière, les toiles exposées explorent l'identité, la mémoire collective, les souvenirs d'enfance et la nostalgie, en revivant des scènes de vie anciennes que l'artiste a brillamment rendu avec un regard contemporain.

Conçu dans l'élan d'une vision figurative, le travail de Tebaïbia présente des nuances et des dégradés de couleurs hautement esthétiques exprimant une certaine sagesse chez ses personnages à travers

une fusion lumineuse suggérée sur les visages, la pureté du blanc des habits et la rupture intelligente et poétique d'un bleu traçant discrètement les reliefs des formes.

Ainsi, une dizaine de pièces rendent compte de femmes algéroises au Haïk ou d'hommes en Djellaba et Burnous, devant des édifices où l'architecture patrimoniale est également mise en avant, avec l'éclat d'un "blanc éblouissant", qui symbolise l'"extrême don de soi" et la "vaillance du peuple algérien qui a su à travers les siècles, préserver sa culture et écrit proprement son histoire", explique l'artiste. "Soug Ghardaïa", "La baie d'Alger, vue d'une terrasse de la Casbah", "Ruelles à Biskra", "La mariée, selon la tradition de l'Ouest algérien", ou encore "Entre authenticité et modernité", sont autant de pièces parmi les rendus de l'artiste, qui rappellent la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien, invitant avec ferveur à sa préservation et sa transmission.

Né en 1995 à Guelma, Mohammed Es'Salih Tebaïbia est diplômé de l'Ecole des Beaux Arts de Mostaganem où il travaille aujourd'hui comme enseignant. Il a été plusieurs fois distingué, dont le premier Prix du Festival national des Arts plastiques en 2014 et le Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs en 2022.

R.C

PRÉSERVATION
DU PATRIMOINE CULTUREL
APPEL À L'EXPLOITATION
DU NUMÉRIQUE

L'exploitation des technologies numériques dans la conservation et la gestion du patrimoine culturel afin de préserver la mémoire nationale a été mise en avant par les participants à une conférence académique animée, dimanche à Ghardaïa, dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

Les intervenants ont plaidé pour une stratégie visant à prévenir l'altération de l'héritage urbanistique de la vallée du M'zab contre l'urbanisation moderne anarchique, notamment avec la demande accrue de la population sur le logement et les services, et ce dans un but de préserver le legs matériel, en exploitant les nouvelles technologies numériques.

A ce sujet, l'architecte Riyad Ferhati, enseignant à l'université de Blida, a focalisé son intervention sur la nécessaire sauvegarde du patrimoine et cachet architectural de la région à travers sa préservation de la pression d'urbanisation et des mutations sociales, notamment les nouvelles constructions modernes qui risquent à long terme de dissiper le modèle oasisien typique à la vallée du M'zab.

Il a suggéré, face à cette situation, la recherche d'un équilibre durable entre le développement local inévitable et la préservation du patrimoine, et ce à travers l'encouragement du tourisme culturel, l'adaptation des lois et des stratégies de développement respectant l'identité de l'espace tout en en répondant aux besoins de la population.

Dans son exposé intitulé "Rôle de la société civile dans la préservation du patrimoine oasisien", l'expert en développement local, Hadj Mohamed Hamouda, a mis en valeur la mission primordiale de la société civile dans la conscientisation de la population sur l'importance de la préservation du legs de la région, en appuyé aux efforts des autorités locales et experts visant la préservation du système oasisien et du cachet architectural de la région. Initiée par l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab, cette rencontre académique a pour but de valoriser l'usage de technologie numérique dans la préservation du patrimoine culturel et de la mémoire nationale, notamment dans les zones classées par l'UNESCO. Elle tend également à asseoir des méthodes de gouvernance beaucoup plus participatives, à renforcer les échanges d'expériences entre spécialistes et à suggérer des solutions conciliant les exigences du développement local et la préservation de l'identité culturelle, selon les organisateurs.

R.C

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE 2026

L'ALGÉRIE ET SA JEUNESSE EN OR

L'Algérie a réalisé une performance remarquable aux Championnats d'Afrique de gymnastique artistique 2026 à Yaoundé. Les gymnastes algériens ont remporté plusieurs médailles lors des finales par agrès, confirmant leur progression et leur place parmi les meilleures nations du continent.

Par Hamida Indja

L'Algérie a confirmé sa domination en gymnastique artistique à l'occasion des finales par agrès des Championnats d'Afrique 2026, disputées à Yaoundé. Après de bons résultats lors des premières journées, les gymnastes algériens ont continué sur leur lancée en ajoutant six nouvelles médailles à leur total, dont deux en or, deux en argent et deux en bronze. Ces nouvelles médailles confirment la force de l'Algérie. La gymnastique algérienne continue de progresser en Afrique.

La performance la plus marquante est celle de Kaylia Nemour, qui a une nouvelle fois dominé la compétition aux barres asymétriques. Avec un score de 14,400 points, elle a largement devancé ses concurrentes, notamment la Sud-Africaine Caitlin Rooskrantz et l'Algérienne Djena Laroui, qui a pris la troisième place. Nemour a impressionné en présentant un nouvel élément technique, confirmant son statut de référence internationale dans cette discipline.

De son côté, Djena Laroui a réussi au saut en remportant la médaille d'or avec un score de 12,950.



Elle a devancé la Sud-Africaine Buhle Nhaleko et l'Égyptienne Sirine Abouelhoda. Déjà médaillée de bronze aux barres asymétriques, elle réalise aussi une très belle performance globale et confirme sa progression lors de cette compétition.

Concernant les hommes, Adem Cogat a brillé en finale du sol en décrochant la médaille d'argent avec une note de 12,700. Il termine juste derrière le Sud-Africain Daniel McLean, alors que l'Égyptien Mohamed Afify complète le podium (12,566). Cette performance récom-

pense la régularité du gymnaste algérien tout au long de la compétition.

Les autres athlètes algériens ont également contribué à ce bilan positif. Houssein Hamadouche a remporté la médaille d'argent aux anneaux, tandis que Youcef Semmani a obtenu la médaille de bronze au cheval d'arçons. Ces résultats montrent que l'équipe masculine est solide et capable d'être au niveau des meilleures équipes d'Afrique.

Au total, chez les seniors, l'Algérie a décroché 11 médailles, dont 4 en or, 4 en argent et 3 en bronze.

Ce bilan global reflète le travail réalisé ces dernières années pour développer la gymnastique artistique en Algérie et améliorer le niveau des athlètes.

Ces résultats viennent compléter un début de compétition déjà réussi. Kaylia Nemour avait remporté le concours général, confirmant son statut de championne africaine. En plus, l'équipe féminine algérienne a décroché la médaille d'or par équipes grâce à la participation de Kaylia Nemour, Djena Laroui, Louna Hamames-Moallic, Lena Khenoun et Sihem Hamidi. Ce succès historique leur ouvre enfin les portes des championnats du monde.

À la veille de la clôture de cette 19e édition des Championnats d'Afrique, la sélection algérienne présente un bilan très positif. La dernière journée sera consacrée aux finales par agrès juniors. Avec ces résultats, l'Algérie confirme ses ambitions au niveau africain, notamment pour les championnats du monde 2026 à Rotterdam, aux Pays-Bas. Cette progression montre que la gymnastique artistique algérienne continue de se développer et de gagner en niveau année après année.

HI

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (3E JOURNÉE/JUNIORS)

MÉDAILLE D'OR POUR L'ALGÉRIENNE MELISSA DJADI À LA TABLE DE SAUT

L'Algérienne Melissa Djadi a remporté la médaille d'or à la table de saut, lors de la troisième journée des Championnats d'Afrique de gymnastique artistique 2026 (juniors filles), disputée samedi au Palais polyvalent de Yaoundé, au Cameroun.

Cette médaille d'or s'ajoute aux deux médailles de bronze décrochées aux épreuves par équipes, grâce à la sélection algérienne juniors garçons, composée de Djouabi Yacine, Amoura Rayan, Lakehal Iliès Hichem, Bennila Ishak et

Hamadouche Mohamed, ainsi que la sélection féminine, représentée par Djadi Melissa, Ificen Sabrinel, Ificen Yelena, Benramdane Shanice et Ouail Djana Ritedj.

Ces résultats viennent consolider ainsi la belle prestation des sélections algériennes seniors messieurs et dames qui ont dominé la concurrence continentale, devançant notamment l'Afrique du Sud et l'Égypte, confirmant ainsi leur progression régulière sur la scène africaine, avec un total de 11 médailles (4 en or, 4

en argent et 3 en bronze). La quatrième et dernière journée du rendez-vous africain de Yaoundé, dimanche, sera consacrée aux finales par agrès juniors et seniors.

La 19e édition des Championnats d'Afrique enregistre la participation de douze nations, dont l'Algérie, engagée avec une délégation de 20 athlètes dans les catégories masculines et féminines, seniors et juniors.

RS

ATHLÉTISME

LA PROCHAINE JOURNÉE ELITE ET JEUNES TALENTS SPORTIFS AVANCÉE DE 24 HEURES

La prochaine Journée Elite et Jeunes Talents Sportifs d'athlétisme, initialement prévue le samedi 2 mai 2026, au SATO du stade 5-Juillet (Alger), a été finalement avancée de 24 heures, à la demande des clubs, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de la discipline (FAA). La décision a été prise pour éviter un chevauchement avec les examens scolaires de certains athlètes, précise la même source.

Le dernier délai pour confirmer les engagements dans cette compétition a été fixé au mercredi 29 mai courant, à 23h59, a-t-on encore détaillé de même source.

Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer sont inscrits au programme de cette compétition, pendant laquelle les athlètes essayeront de réaliser les minima de qualification à certaines compétitions internationales.

La précédente Journée Elite et Jeunes Talents Spor-

tifs, disputée vendredi dernier, également au SATO du stade 5-Juillet, a été relativement lucrative, dans la mesure où elle a permis à trois jeunes candidats de réussir leurs minima. La plus importante parmi ces performances a probablement été celle du jeune Tarek Hoccine, qui avec un bond à 7,81 mètres a assuré sa participation au saut en longueur des prochains Championnats d'Afrique (seniors), prévus au Ghana.

Il y a eu également les qualifications de Zakaria Rakoua (400 mètres) et Mokhtari Amokrane (2000 mètres/steeple), qui ont réussi à décrocher leur billet pour la prochaine édition des Championnats arabes U18, prévue en Égypte.

Rakoua a réalisé un chrono de 48:74, considéré comme un minima de qualification pour cette compétition, tout comme le 5:56.54 de Mokhtari sur le 2000 mètres/steeple.

RS

CYCLISME

L'INDONÉSIE DIMAS NUR FADHIL RIZQI REMPORTE LE TOUR D'ALGÉRIE 2026

L'Indonésien Dimas Nur Fadhil Rizqi de l'équipe Jakarta Pro Cycling Team a remporté, ce dimanche, le Tour d'Algérie de cyclisme 2026. Un succès validé à l'issue de la 10e et dernière étape disputée entre Alger et Tizi Ouzou (107 km) et marqué par la victoire du Belge Yorben Laurysen en 2 h 53 min 45 s.

Après dix étapes d'exception, durant lesquelles la caravane du Tour a sillonné l'Ouest et le Centre algérien, sur près de 1 700 km, le TAC 2026 a rendu son verdict avec la victoire finale de l'Indonésien Rizqi.

Un sacre qui s'est finalement dessiné la veille, lors de la 9e étape dont les résultats ont totalement chamboulé la hiérarchie de cette

nouvelle aventure de la petite reine algérienne.

En effet, et alors que tout semblait indiquer que le Belge Laurysen, qui avait réussi la prouesse de conserver le maillot jaune de leader durant huit longues étapes, de la première à la huitième, allait inscrire son nom au palmarès des vainqueurs du TAC, toutefois, la réussite a changé de camp et le TAC a choisi son champion, du haut du mont Chréa (Blida).

Ainsi, la tunique dorée tant convoitée finit sur les épaules de l'Indonésien Rizqi, qui termine en tête du classement général et succède ainsi à l'Algérien Hamza Amari (Madar Pro Cycling Team).

Outre son joli maillot jaune, et

des souvenirs plein la tête, le jeune Rizqi (19 ans) repartira chez lui avec dans ses bagages le maillot blanc récompensant le meilleur espoir (U23).

Pour sa part, l'infortuné Laurysen se console avec une troisième victoire d'étape, après avoir triomphé à Oran et à Hammam Righa (Aïn Defla).

Concernant les autres maillots décrochés, le vert du meilleur sprinteur est revenu à l'autre Belge, Arne Santy (Tarteletto - Isorex), alors que le maillot à pois du meilleur grimpeur a été remporté par l'Allemand Heiko Homrighausen (Embrace The World).

R.S

FUTSAL
LA SALLE OMS À
AIN BENIAN
ABRITTE LA PHASE
FINALE DU
CHAMPIONNAT
NATIONAL POUR
SOURDS

La phase Finale du Championnat National de Futsal pour Sourds se déroulera du 30 avril en cours au 02 mai prochain à la salle Omnisports "Hacène Moutchou" à Ain Benian (Alger), a-t-on appris, dimanche, auprès de la Fédération Sportive des Sourds d'Algérie.

Organisée en coordination avec la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger, cet événement sportif national verra la participation de l'élite des clubs nationaux qualifiés à l'issue des phases régionales, à savoir: le CSA Ain TAYA Alger, le CSA Bourouba Alger, le CSA Jijel, le CSA Tlemcen, le CSA Hassi Messaoud et le CSA Daïra d'Oran.

R.S

CULTURE ET JUSTICE

COOPÉRATION MINISTÉRIELLE AU SERVICE DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

À l'occasion du mois du patrimoine (18 avril – 18 mai 2026), le Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger a accueilli hier la cérémonie d'ouverture de la troisième session de formation destinée au corps judiciaire et aux officiers de la police judiciaire. Cet événement, consacré à la protection du patrimoine culturel et à la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, a marqué une étape importante dans la coopération entre le ministère de la Culture et des Arts et le ministère de la Justice.

Par Rihab Taleb

La rencontre s'est ouverte par le discours de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, et du secrétaire général du ministère de la Justice, M. Mohamed Hamadou. Les deux départements ont ensuite procédé à la signature d'une convention-cadre de coopération, symbole d'une volonté commune de conjuguer les efforts pour préserver la mémoire nationale et promouvoir l'accès à la culture.

La suite du programme a donné lieu à une succession d'interventions spécialisées présentées par des professionnels du domaine. Mme Fahima Hamim, magistrate à la direction des études juridiques du ministère de la Justice, a présenté les fondements de la protection juridique du patrimoine culturel dans la législation algérienne. M. Amar Nouara, directeur de la protection juridique des biens culturels au ministère de la Culture et des Arts, a détaillé le cadre organisationnel et institutionnel mis en place pour assurer la sauvegarde et la valorisation du patrimoine. Le commandant Toufik Yenhah, représentant de la Marine nationale, a exposé les missions de son corps dans la protection du patrimoine subaquatique et la lutte contre le trafic illicite. Enfin, le capitaine Djamel Yahia, représentant de la Gendarmerie nationale, a mis en avant le rôle de son institution dans la lutte contre les crimes portant atteinte aux biens cul-



turels.

Dans son discours, Mme Bendouda a insisté sur la portée symbolique de cette rencontre organisée en plein Mois du patrimoine. Elle a rappelé que le patrimoine est l'empreinte humaine de notre existence civilisationnelle et la mémoire vivante de notre identité, et que sa protection est un devoir sacré qui incombe à chacun. Elle a souligné que la culture et les arts ne sont pas seulement des vecteurs de connaissance, mais aussi des outils de réinsertion sociale. En ouvrant aux citoyens l'accès à la lecture, au théâtre et à la musique, l'État offre une fenêtre spirituelle qui répare l'âme et reconstruit l'identité humaine car la culture est un droit protégé par la loi et la Constitution algérienne.

La ministre a également salué le rôle des services de sécurité dans la lutte contre les atteintes au patrimoine et le trafic illicite, qualifiant leurs efforts de pilier essentiel pour garantir la transmission intacte de la mémoire de la nation aux générations futures. Elle a présenté la signature de cette convention comme

un investissement dans l'homme et dans la sauvegarde de l'identité nationale, un espace où la rigueur de la loi rencontre la délicatesse de l'art et où les valeurs de justice s'unissent à l'élévation de la culture pour bâtir une société équilibrée, fière de son passé et tournée vers l'avenir.

Le patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel, est exposé à de nombreuses menaces. Les vols se produisent souvent dans les musées, les sites archéologiques ou les lieux de culte, où des objets précieux sont subtilisés pour alimenter un marché noir international. Le trafic illicite s'organise par des réseaux clandestins qui revendent ces biens à des collectionneurs privés ou les exportent vers l'étranger, privant ainsi la nation de fragments essentiels de son histoire. Les fouilles illégales sur des sites archéologiques constituent une autre menace, car elles détruisent un autre patrimoine scientifique des découvertes et réduisent les vestiges à de simples marchandises. À cela s'ajoutent les dégradations liées à l'urbanisation incontrôlée et au manque de sensibilisation des populations lo-

cales.

Face à ces dangers, la protection du patrimoine repose sur une combinaison de mesures : un cadre juridique strict, une surveillance renforcée des sites et musées, une coopération internationale pour traquer les réseaux de trafic, mais aussi une sensibilisation des citoyens afin qu'ils deviennent les gardiens de leur propre héritage. La formation des magistrats et de la police judiciaire, comme celle organisée au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, aide à doter les institutions des outils nécessaires pour prévenir, identifier et sanctionner les atteintes au patrimoine.

En conjuguant la rigueur du droit et la force de la culture, l'Algérie affirme encore une fois que la protection de son héritage n'est pas seulement une obligation légale, mais un acte de fidélité envers les générations passées et un engagement envers celles à venir. C'est aussi la responsabilité de tous les Algériens.

R.T

HISTOIRE ET DÉCOUVERTE

AFFLUENCE RECORD DE VISITEURS À LA CITADELLE D'ALGER

Malika Azeb

Depuis le début des activités du Mois du Patrimoine, lancées le 18 avril et qui se poursuivront jusqu'au 18 mai prochain, la Citadelle d'Alger ou Dar El Soltane enregistre un nombre considérable de visiteurs locaux et étrangers.

Chaque jour, ce lieu touristique situé dans la Casbah d'Alger connaît une affluence record de personnes venant découvrir ce monument historique et archéologique perché sur les hauteurs de la Casbah.

Ce site, placé sous la tutelle de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEB), relevant du ministère de la Culture et des Arts, connaît une atmosphère touristique dynamique et vibrante.

Dar El Soltane accueille chaque jour un nombre important de visiteurs algériens issus de différentes régions du pays, en sus des étrangers, désireux de découvrir l'histoire, les spécificités architecturales ainsi que les événements qui ont marqué cet édifice ancestral.

Pour le circuit touristique de la ville d'Alger, la visite de la Citadelle d'Alger, située à 118 mètres au-dessus du niveau de la mer, est incontournable en raison de ses multiples sites, notamment la Basse-Casbah réputée pour ses sites de l'époque ottomane tels que la mosquée Ketchaoua, les musées avoisinants, les Ksour, les Douirettes et les autres édifices.

La Citadelle d'Alger fait partie du périmètre du secteur sauvegardé de la Casbah, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1992. Elle se distingue par la splendeur de son architecture comprenant les palais, les remparts et d'autres sites historiques datant du XVIe siècle.

Ce lieu historique est devenu une destination

de choix pour les touristes, notamment depuis l'achèvement des travaux de restauration et de réhabilitation dont il a fait l'objet.

La directrice de la Citadelle d'Alger, Mme Tazekritt Fatiha, a indiqué qu'un nombre important de visiteurs visitent quotidiennement ce monument. Des visites guidées sont également organisées au profit des étudiants universitaires, particulièrement pour ceux issus d'instituts d'histoire, d'archéologie et d'architecture, ajoutant que le pic de fréquentation est observé durant les week-ends et les vacances scolaires.

Mme Tazekritt a fait savoir que des spécialistes du patrimoine relevant de la Citadelle d'Alger fournissent des explications détaillées aux visiteurs concernant la Casbah en général et les différentes composantes de la Citadelle en particulier, tels que la mosquée du Dey, Dar El Baroud et le quartier des janissaires, et ce via deux maquettes : l'une met en relief les monuments historiques, religieux et archéologiques de la Casbah, et l'autre est dédiée à la Citadelle avec l'ensemble de ses espaces.

La Citadelle accueille également de manière régulière des élèves d'établissements scolaires de différents cycles et wilayas, ainsi que des groupes de scouts musulmans algériens (SMA), en plus des associations culturelles spécialisées dans la protection du patrimoine culturel algérien.

La responsable de la Citadelle a souligné que l'engouement des visiteurs « reflète l'intérêt des Algériens pour la découverte de leur histoire séculaire et de leur patrimoine architectural et archéologique ».

Elle précise que le Palais du Dey attire davantage les visiteurs locaux en raison de l'épisode de l'éventail, quant aux touristes étrangers, ils sont particulièrement attirés par les détails architecturaux et les éléments patrimoniaux

de ce monument historique.

D'autre part, Mme Tazekritt a indiqué que le nombre de visiteurs augmente durant le Mois du Patrimoine en raison de la programmation de nombreuses activités culturelles et artistiques, comme les expositions d'artisanat, des expositions artistiques sur la vie quotidienne des habitants de la Casbah et son patrimoine, en plus des ateliers vivants dédiés aux métiers traditionnels qui sont également organisés.

En ce qui concerne l'état d'avancement des travaux de réhabilitation et d'aménagement du Palais du Dey, la directrice de la Citadelle d'Alger a fait savoir qu'ils « progressent à un rythme soutenu et devraient être achevés dans les prochains mois en vue de sa réception et de son ouverture au public ».

Elle a aussi précisé qu'après la finalisation des travaux de restauration du Palais des Beys, il sera ouvert aux visiteurs.

À savoir que la Citadelle d'Alger s'étend sur une superficie d'un hectare. Elle est l'un des monuments civilisationnels les plus emblématiques de la Casbah. Elle a été édifée entre 1516 et 1591 sous l'impulsion des frères Barberousse, avant de devenir en 1818 le siège de la Régence d'Alger.

Après l'invasion d'Alger par l'armée du colonisateur français en 1830, la Citadelle d'Alger a été prise par les troupes coloniales qui en ont détruit et altéré de nombreux éléments architecturaux, tout comme pour le reste de la Casbah.

Les autorités coloniales en avaient fait leur quartier général et un casernement, en élevant de nombreuses structures militaires sur le site.

M.A

TUEURS DE BÉBÉS

L'ÉTAT D'ISRAËL, SES PARRAINS, ET LE MASSACRE INDUSTRIALISÉ DES ENFANTS (4/4)

Le Secrétaire général de l'ONU a dit en novembre 2023 : « Gaza est en train de devenir un cimetière pour enfants. » Il l'a dit publiquement, devant des caméras, devant le Conseil de sécurité. Trois de ses cinq membres permanents ont continué à armer, protéger ou silencieusement permettre à l'État qui enterre.

Par Laala Bechetoula
In mondialisation.ca,
20 avril 2026

Ce qui vient ensuite : l'extension du champ des meurtres

Votre question — Qu'est-ce qui vient ensuite ? — est la plus importante de ce moment, et la plus dangereuse à répondre honnêtement.

La réponse, basée sur le schéma établi, est : cela continue. Cela s'étend. Gaza est le laboratoire. Le Liban est l'application. L'Iran est l'escalade. Le prochain théâtre est déjà visible.

La Cisjordanie, où l'annexion progresse quotidiennement, où 224 enfants palestiniens ont été tués depuis janvier 2023 — près de la moitié de tous les meurtres d'enfants enregistrés depuis que les données existent en 2005. Où l'utilisation des frappes aériennes a été multipliée par vingt depuis octobre 2023, dans un territoire qui, au regard du droit international humanitaire, n'est pas une zone de conflit armé.

La Syrie, où les frappes israéliennes sur les infrastructures civiles ont repris. Le Yémen, où les opérations militaires américano-israéliennes ont tué des civils. La géographie élargie d'un projet qui n'a jamais été question de Hamas, jamais question du 7 octobre, jamais question de sécurité. Il a toujours été question de la terre, et de qui est autorisé à y vivre, et de quels enfants sont considérés suffisamment humains pour être pleurés.

La leçon enseignée en ce moment aux gouvernements du Sud global est celle-ci : le système international ne vous protégera pas. La CPI ne poursuivra pas les puissants. Le Conseil de sécurité de l'ONU sera mis sous veto. La CIJ sera ignorée. Les armes continueront de circuler. Les enfants continueront de mourir. Les déclarations d'inquiétude continueront d'être publiées. Et rien ne changera.

Ce qui vient ensuite, si rien ne change, ce n'est pas la paix. C'est la prolifération de la logique de Gaza : que les vies civiles sont des coûts acceptables, que les enfants peuvent être tués si le tueur est suffisamment puissant, que la loi est pour les faibles, et que la seule protection qui existe est celle qu'on construit soi-même, avec des armes que personne ne peut mettre sous veto.

L'Acte d'accusation

Ce n'est pas la conclusion d'un article. C'est l'ouverture d'un acte d'accusation. L'histoire le complètera. Mais laissons le dossier commencer ici.

L'État d'Israël

Pour le meurtre systématique de plus de 21 000 enfants à Gaza depuis octobre 2023. Pour le meurtre



de 172 enfants au Liban en six semaines de guerre renouvelée. Pour le meurtre d'enfants en Iran, dont 165 écolières à Minab. Pour l'utilisation délibérée de la famine comme arme de guerre, causant la mort de nourrissons dont Jinan Iskafi, quatre mois. Pour l'amputation de membres sur 4 000 enfants. Pour l'emprisonnement et la torture d'enfants palestiniens dans des centres de détention militaires, dont Waleed Ahmed, affamé jusqu'à la mort en mars 2025. Pour soixante ans de meurtre documenté, continu et systématique d'enfants palestiniens dans une impunité quasi totale. Pour avoir commis tout cela au nom d'un peuple qui fut lui-même victime du pire crime de l'histoire européenne moderne, commettant ainsi l'obscénité de transformer cette histoire en arme contre sa propre logique morale.

Les États-Unis d'Amérique

Pour avoir fourni 3,8 milliards de dollars d'aide militaire annuelle à l'État exécutant. Pour avoir fourni les bombes, les missiles, les avions de combat, les missiles de précision qui ont tué les écolières de Minab et les civils de Lamerd. Pour avoir mis leur veto à chaque résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui aurait imposé un cessez-le-feu. Pour avoir bloqué la juridiction de la CPI sur les responsables israéliens. Pour être entrés directement en co-belligérance avec Israël lors du bombardement de l'Iran le 28 février 2026, devenant ainsi partenaires dans le meurtre d'enfants iraniens. Pour avoir ignoré le témoignage de 99 médecins américains sur 62 413 morts de faim. Pour des décennies de soutien inconditionnel qui ont créé et maintenu les conditions d'impunité dans lesquelles le meurtre a été possible.

Donald Trump personnellement

Pour avoir accéléré tout ce qui précède dès son retour au pouvoir en janvier 2025. Pour avoir bombardé une école de filles en Iran et appelé cela une politique. Pour n'avoir assisté aux funérailles d'aucun enfant arabe tué par des armes américaines, tout en célébrant publiquement la relation avec le gouvernement responsable de leurs morts.

L'Union européenne et ses États membres

Pour avoir continué les exportations d'armes vers Israël après octobre 2023. Pour avoir publié des déclarations d'inquiétude tout en signant des licences d'armes. Pour avoir appliqué le principe du droit international avec une rigueur exemplaire à la Russie et avec une sélectivité délibérée à Israël. Pour la lâcheté confortable de regarder 21 000 enfants mourir et appeler cela une situation nécessitant une solution politique.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies

Pour la complicité structurelle dans l'impunité qu'il était censé prévenir, à travers le mécanisme de veto qui permet à un membre permanent de protéger son État client de toute conséquence juridique quelle que soit l'ampleur du crime.

Et à tous les autres — les experts qui ont rédigé les justifications, les journalistes qui ont appelé cela un conflit, les politiciens qui ont dit que c'était compliqué, les intellectuels qui ont trouvé de la nuance dans le bombardement des écoles, les experts qui ont mis en garde contre les conclusions précipitées, les diplomates qui ont prôné la patience pendant que les enfants mouraient de faim : l'histoire est patiente aussi. Elle a une longue mémoire. Et elle ne pardonne pas aux confortables.

Épilogue : Le Registre

Les procès de Nuremberg ont établi un précédent qui n'a jamais été révoqué : que les individus portent une responsabilité pénale pour les crimes contre l'humanité indépendamment des ordres qu'ils ont suivis, indépendamment de la nécessité politique invoquée, indépendamment de l'autorité souveraine au nom de laquelle ils ont agi.

Nuremberg a eu lieu parce que l'Allemagne a perdu. Les procès ont été conduits par les vainqueurs. C'est la vérité inconfortable sur la justice internationale : elle est appliquée par les puissants aux vaincus. Elle a rarement été appliquée aux puissants eux-mêmes.

Mais l'histoire n'est pas terminée. Les puissants ne restent pas toujours puissants. Et le registre de ce qui a été commis ici — les noms, les

chiffres, les photographies, les dossiers médicaux, les fragments de bombes avec leurs numéros de série, les factures, les câbles diplomatiques, les vetos, les licences d'armes, les déclarations d'inquiétude publiées pendant que les enfants mouraient de faim — ce registre existe. Il est en cours de compilation. Il est préservé. Il est transmis aux générations qui viendront après nous avec une clarté et une permanence qu'aucun pouvoir politique ne peut effacer.

Jawad Younes, 11 ans, jouait au football. Il a accompagné son petit frère. Il est revenu jouer. Un missile israélien l'a tué.

Son nom est dans le registre.

Les noms de ceux qui ont envoyé le missile, qui l'ont payé, qui l'ont fabriqué, qui ont autorisé le transfert, qui ont posé leur veto au cessez-le-feu, qui ont publié la déclaration d'inquiétude et signé la prochaine licence d'armes : ces noms sont aussi dans le registre.

L'histoire les lira tous ensemble. Elle posera la question : qu'avez-vous fait, quand vous saviez ?

Et la réponse, pour la plupart des gouvernements puissants du monde, sera : nous avons regardé. Nous avons calculé. Nous avons continué.

— Fin du réquisitoire —

L.B

SOURCES DOCUMENTAIRES PRINCIPALES

UNICEF Mise à jour humanitaire, Palestine, février 2026 • UNICEF communiqués de presse mai 2025 & mars 2025 • OMS Alerte malnutrition Gaza, juillet 2025 • UNRWA/The Lancet étude malnutrition Gaza, octobre 2025 • IPC Comité de révision famine, août 2025 • Amnesty International : Opération Plomb Durci 2009 ; Gaza : preuves de famine juillet 2025 ; frappe Beit Shemesh mars 2026 • Human Rights Watch : famine Gaza avril 2024 ; meurtres d'enfants en Cisjordanie 2023 • B'Tselem : victimes Opération Bordure Protéctrice 2016 ; Bienvenue en enfer 2024 • Defense for Children International — Palestine : statistiques détention 2008–2026 • Save the Children : Cisjordanie 2025 ; Liban 2024 • Bureau des droits de l'homme de l'ONU (OHCHR) : 1 001 Palestiniens tués en Cisjordanie, octobre 2025 • Cour internationale de Justice : ordonnances provisoires, Afrique du Sud c. Israël, janvier 2024 • HRANA : rapport victimes Iran, avril 2026 • BBC Verify : analyse frappe Lamerd • Associated Press : enquête enfants tués au Liban, 15 avril 2026 • Al Jazeera : école de Minab, 28 février 2026 ; chiffres UNICEF Liban avril 2026 • Wikipédia : Effets de la guerre de Gaza sur les enfants ; Enfants palestiniens en détention israélienne ; Famine dans la bande de Gaza ; Victimes de la guerre de Gaza ; Guerre d'Iran 2026 ; Mort d'Alan Kurdi • The Lancet : mortalité traumatique Gaza, janvier 2025 • OCHA : chiffres clés des hostilités de 2014 • Institut Watson, Université Brown : étude morts indirectes, 2024.



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

FARID ALI, L'ARTISTE RÉVOLUTIONNAIRE

De son vrai nom Khelifi Ali est né le 9 janvier 1919 à Ikhelfounen, dans la commune de Bounouh.

Après de brèves études chez les Pères blancs où il obtient le CEP, il quittera son village natal pour Alger en 1935 et y gagner sa vie à la sueur de son front en tant que cordonnier à la rue Randon.

Dans les années 40, déjà, il fréquentait assidûment les Ali Qadarite, Ahmed Oummeri nommé " bandits d'honneur ", mais qui ne faisaient que se rebeller contre le joug français.

En 1940, Farid Ali immigre à Paris. Ses rencontres avec les nationaux lui font découvrir les idées nationalistes auxquelles il ouvrira son cœur.

Encouragé par les différents chefs d'orchestre du moment tels Mohamed El Kamal ou Mohamed Al Jamoussi et plus tard, Amraoui Missoum.

Farid Ali, se consacre à la musique. il participe à deux récitals organisés par Mohand-Saïd Yala à la salle Pleyel (Paris), en compagnie de Mohamed El Kamal, Allaoua Zerrouki, Mohamed Al Jamoussi et les frères cubains Baretto en 1949 ; il était programmé pour un numéro de claquettes dont lesquelles il était virtuose.

A Boulogne, il nouera des amitiés avec les artistes qui venaient interpréter leur vie, chanter leurs amour et nostalgies.

En 1951 suite à un attentat contre un responsable de la radio française, Farid Ali soupçonné, sera expulsé de France.

De retour au pays natal, il activera au sein du PPA/MTL, obligé de se déplacer fréquemment il était obligé de se déguiser comme tous les militants de la légitime révolution.

Arrêté par l'armée coloniale en 1956 à Bounouh, il sera emprisonné à Draâ El Mizan, où il subira les pires tortures.



Libéré en 1957, il s'engagea dans la guerre de Libération nationale.

A l'Indépendance, il enregistra quatre titres à la Maison Philips, il continue sa tournée à travers le pays et prend en gérance un restaurant à la rue des Coqs qui se transformera en un relais d'artistes et combattants de la cause nationale.

A l'époque, une attestation de la Sacem (Société des auteurs, compositeurs, éditeurs et musiciens) était la carte administrative reconnue pour les artistes mais son casier judiciaire n'étant pas vierge, suite à ses démêlés et à son arrestation par les Français, il sera obligé de demander à Cheikh

Nourredine de le parrainer pour bénéficier de cette fameuse carte.

Elle lui ouvrira les portes de la Radio d'Alger où il enregistrera plusieurs chansons avec feu Cheikh Nourredine dont Z'har ulac, Miss el ghorba, Anda telidh.

Transféré à l'hôpital de Boghni, le patriote et l'illustre Farid Ali rendra l'âme le 18 octobre 1981, à l'âge de 62 ans.

Il est inhumé à Bounouh.

Paix à son âme.

Publié sur Facebook par Amine Lotfi dans Histoire et patrimoine de l'Algérie, le 21 avril 2026

LE CORBEAU QUI VOULAIT DEVENIR POPULAIRE

Il était une fois un corbeau aussi noir que la suie, doté d'un regard vif, d'une voix pareille au timbre d'une cloche fêlée et de bien mauvaises habitudes. Il voulait devenir un oiseau populaire et important, aussi prenait-il soin de se montrer toujours très poli et attentionné auprès des oiseaux de haut rang, de croasser haut et fort à leurs mauvaises plaisanteries et de les complimenter sur leur apparence, si terne fût-elle, beaucoup, beaucoup trop souvent, il était enclin à piétiner les moineaux quand il rendait visite aux aigles influents, et fut tout surpris à la fin de s'apercevoir qu'en dépit de tous ses efforts, il demeurait un corbeau des plus ordinaires. Un jour, il apprit qu'il allait se tenir un concours pour élire le plus bel oiseau, et il décida qu'il serait le " Gagnant " ! Bien qu'il fut plutôt quelconque, il n'était pas dépourvu d'idées, derrière cet oeil brillant.

Il se mit à suivre les oiseaux les plus colorés, ramassant les plumes que ceux-ci semaient négligemment dans leur sillage. Les moineaux étaient intrigués mais gardaient leurs distances, craignant de laisser leurs propres plumes entre les pattes de ce collectionneur avide. Chaque soir, dans son nid, le corbeau nettoyait et lissait ses trophées, il les classait par taille et par couleur, et jetait ceux qu'il jugeait sans éclat ou trop endommagés. La veille du



concours, il inséra soigneusement les plumes sélectionnées dans son propre plumage. Rayée ou mouchetée, marbrée ou tachetée, il disposa chacune d'elles de manière à créer un arc-en-ciel de couleurs chatoyantes, aussi ordonné et parfait que s'il avait été l'oeuvre de la nature. Comme il avait bel air dans cette livrée volée ! A présent, c'était son tour de briller.

Ébouriffant leur superbe plumage et bombant le

jabot, les concurrents se pavanaient, et le corbeau se pavanait parmi eux, plus fier qu'un paon, captivant l'attention des juges d'un battement de sa queue d'emprunt. Qui dans le public pouvait résister à cet oiseau resplendissant. Le résultat du concours ne faisait aucun doute. Le corbeau était sans conteste " le plus beau de tous ". Soudain, un brouhaha monta de l'assistance, se répandant parmi les spectateurs et les concurrents. Chacun se mit alors à reconnaître quelque chose de familier dans les motifs et les couleurs du fringant volatile, et s'empressa de récupérer son bien, laissant bientôt le tricheur fort déplumé, terne, quelconque et tout hirsute. Privé tout à la fois de sa tenue d'emprunt, du prix du plus bel oiseau, d'un public à séduire et d'amis importants, sans rien de remarquable à dire ou à être, il ne lui restait plus que lui-même pour seule compagnie. Et de quoi réfléchir longtemps. Le plumage ne fait pas l'oiseau ... Le souci de sa propre image, voilà l'incorrigible immaturité de l'être humain ... Restez vous-même ... L'être humain a d'autant plus de talent quand il n'a pas recours à de vains artifices...

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 25 avril 2026



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:23	12:45	16:31	19:35	21:04

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

M. LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA PRÉSIDE L'OUVERTURE D'UN SÉMINAIRE AU CERCLE NATIONAL DE L'ARMÉE, DE BÉNI MESSOUS

Monsieur le Général d'Armée Saïd CHANEGRIHA, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP a présidé, ce dimanche 26 avril 2026, au Cercle National de l'Armée, à Béni Messous, l'ouverture des travaux d'un séminaire national intitulé : «La chaîne de soutien logistique opérationnel: état des lieux, contraintes, défis et perspectives».

Ont pris part à ce séminaire, aux côtés du Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales et du Transport et du Conseiller auprès du Président de la République chargé des Affaires liées à la Sécurité et la Défense, Messieurs le Général de Corps d'Armée Commandant des Forces Terrestres, le Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale, les Commandants de Forces et de la Garde Républicaine, le Directeur de Cabinet auprès du Ministère de la Défense Nationale, le Commandant de la 1ère Région Militaire, les Chefs des Départements, le Contrôleur Général de l'Armée, les Directeurs centraux du Ministère de la Défense Nationale et de l'Etat-major de l'ANP, ainsi que de hauts cadres, des professeurs et des spécialistes du domaine

Les travaux du séminaire ont été entamés par une allocution d'ouverture prononcée par Monsieur le Général d'Armée à travers laquelle il a, tout d'abord, souhaité la bienvenue aux hôtes et aux participants, soulignant que l'organisation de ce séminaire spécialisé vise à diagnostiquer l'état actuel des chaînes de soutien logistique opérationnel et à identifier les principales difficultés et défis auxquels elles sont confrontées, puis à formuler des solutions concrètes

« L'organisation de ce colloque spécialisé vise à diagnostiquer l'état actuel des chaînes de soutien logistique opérationnel, à identifier les principales difficultés et défis auxquels elles sont confrontées, puis à leur apporter des solutions concrètes, ainsi qu'à anticiper



les perspectives d'avenir susceptibles de les développer et de renforcer leur efficacité, en adéquation avec les exigences des environnements opérationnels et des champs de bataille modernes.

Dans ce contexte précis, nous veillons au sein de l'Armée Nationale Populaire, conformément aux instructions de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, à ce que les fondements de la disponibilité opérationnelle que nous cherchons à atteindre et à concrétiser sur le terrain au niveau du corps de bataille reposent sur le principe d'une intégration

totale et d'une harmonie spontanée entre la composante opérationnelle et logistique, de manière à ce que cet ensemble forme un seul corps, dont l'équilibre ne peut être assuré que si tous ses membres, sans exception, sont parfaitement coordonnés ».

Monsieur le Général d'Armée a assuré que remporter la victoire dans les batailles modernes est devenu fortement tributaire de la capacité du système des chaînes de soutien à assurer et garantir le flux des ressources et des moyens nécessaires vers les dispositifs d'exécution, au moment opportun et avec l'efficacité requise :

« Les guerres modernes et les

nouvelles révolutions ont engendré dans les questions militaires, notamment à l'ombre d'un monde caractérisé par l'intensification des tensions et l'accumulation des innovations technologiques et militaires, des contextes d'action complexes et évolutifs, nécessitant l'élaboration d'une stratégie innovante dans le domaine du soutien logistique opérationnel, afin de s'adapter aux exigences des batailles modernes et d'atteindre les objectifs tracés.

Ainsi, remporter la victoire est devenue, plus que jamais, étroitement liée à la capacité du système des chaînes de soutien à assurer et garantir le flux des ressources et des moyens nécessaires vers les dispositifs d'exécution, au moment opportun et avec l'efficacité requise ».

Monsieur le Général d'Armée, a ensuite annoncé l'ouverture officielle des travaux de ce séminaire.

Par la suite, il a été procédé à la présentation des conférences programmées, au cours desquelles les cadres et enseignants ont abordé les différents défis auxquels fait face le soutien logistique opérationnel, ainsi que les perspectives d'adaptation du système de soutien de l'ANP à l'évolution considérable que connaissent les questions militaires. Les interventions ont également été ponctuées de débats et de contributions de spécialistes et de cadres ayant présenté des visions et des idées qui ont enrichi les travaux du séminaire et ses recommandations.

RA

6E FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

LE RÔLE PIONNIER DE L'ALGÉRIE EN TANT QUE TERRE D'ACCUEIL DES PROJETS CINÉMATOGRAPHIQUES ARABES MIS EN EXERGUE

Le rôle pionnier de l'Algérie en tant que terre d'accueil de projets cinématographiques arabes de lutte et à portée nationaliste a été mis en avant, dimanche, lors d'une conférence internationale organisée dans le cadre du 6e Festival du film méditerranéen d'Annaba.

Les participants à cette conférence, organisée en hommage au centenaire du réalisateur égyptien défunt Youcef Chahine (1926-2008) sous le slogan "Le retour de l'enfant prodige 50 ans après", au cours duquel "la profondeur des liens historiques unissant les cinémas algérien et égyptien" a été soulignée, ont estimé que le 7e art algérien a "constitué un soutien stratégique et un espace de liberté qui a permis au défunt Youcef Chahine de concrétiser sa vision intellectuelle et la dualité lutte-créativité qui a marqué son parcours artistique".

Le réalisateur égyptien Khaled Youcef, considéré

comme un élève du réalisateur défunt, a déclaré que l'Algérie a "créé un environnement fertile qui a contribué à enrichir les créations de Youcef Chahine", ajoutant que la pensée de ce dernier incarnait "l'unité du destin arabe, notamment en ce qui concerne la question palestinienne".

De son côté, l'artiste égyptien Seïf Abdel Rahman a passé en revue les "moments exceptionnels" qui ont réuni Youcef Chahine avec les intellectuels algériens, évoquant ses oeuvres produites en collaboration avec l'Algérie, notamment celles à caractère révolutionnaire qui "s'opposaient ouvertement aux forces coloniales".

Cette rencontre a également été marquée par la présence de l'artiste égyptienne Soheir El-Morshedy, qui est intervenue pour évoquer certains aspects de l'expérience humaine et professionnelle de Youcef Chahine, mettant en avant "l'esprit de collaboration artistique élevée qui a

marqué la génération formée de géants de la créativité arabe".

Les participants ont considéré, en clôture de la conférence, que la commémoration du centenaire de Youcef Chahine à Annaba constitue "un message de fidélité qui renforce la solidité des relations culturelles entre l'Algérie et l'Egypte et affirme la nécessité de relancer la production cinématographique méditerranéenne commune avec des visions militantes renouvelées en phase avec les enjeux actuels".

Pour rappel, le Festival du film méditerranéen d'Annaba (24-30 avril) présente 55 films de 20 pays, la République arabe d'Egypte ayant été choisie comme invitée d'honneur de cette 6e édition.

RC

AFFICHANT POUR LA ÉNIÈME FOIS LA PROPENSION DE TRAHISON

BOUALEM SANSAL DE NOUVEAU DÉSAVOUÉ

Les dernières déclarations de l'écrivain Boualem Sansal concernant son intention de quitter la France ont suscité des réactions de la part des français qui ont mis en avant sa propension à trahir, à chaque fois, le pays où il se trouve.

"Ironiquement, après avoir trahi son propre pays, l'Algérie, il se retourne maintenant - seulement quelques mois plus tard - pour détruire l'image du pays qui a tout fait pour lui. La France a acheté un traître et est choquée d'en avoir eu un", s'est indigné, sur les réseaux sociaux, l'entrepreneur et commentateur en géopolitique, Arnaud Bertrand.

"Une des premières choses que (Sansal) a faite, aux côtés des complices du génocide de Ghaza, c'est de signer la pétition demandant le vote de l'infecte loi Yadan, criminalisant la critique de (l'entité sioniste) paria géno-

cidaire, du massacre de Ghaza et de l'apartheid meurtrier de Cisjordanie. OK message reçu Sansal. Disqualifié pour toujours", a écrit sur les réseaux sociaux, Régis de Castelnaud, avocat et chroniqueur juridique.

De son côté, le journaliste Jean-Michel Apathie s'est dit "étonné" de constater que Sansal "en veut à la France entière, qui pourtant l'a protégé et a même facilité son élection à l'Académie française". Il assure que l'auteur "a été manipulé de bout en bout par un comité de soutien fantoche au service de CNEWS" et qu'il a été "otage de l'extrême droite (française) éditoriale et politique".

Avant de trahir son pays d'accueil, dont il a obtenu la nationalité il y a un peu plus d'un an, Boualem Sansal s'est retourné contre son propre éditeur, Gallimard, qui l'a pourtant soutenu pendant une grande partie de son parcours. Dès son retour en France, il n'a pas hésité à

rejoindre la maison d'édition Grasset, désormais propriété de la figure de l'extrême droite Vincent Bolloré.

Boualem Sansal a rejoint Grasset, jugeant que Gallimard n'en avait pas assez fait pour lui, et au moment où pas moins de 200 auteurs quittaient la maison détenue par Bolloré. Ces écrivains avaient dénoncé une acquisition à caractère idéologique estimant que c'était l'extrême droite qui avait fait main basse sur l'une des maisons les plus prestigieuses du pays.

Il avait été alors vertement critiqué par une grande partie de l'opinion publique française qui avait vu en lui un opportuniste n'hésitant pas à trahir les siens.

C'est dire qu'après une énième trahison, Boualem Sansal se trouve de nouveau désavoué.

RI